



## **Reprendre et transmettre une entreprise à Paris, état des lieux et mode d'emploi Bilan d'étape de l'année 2003**

La réussite de la transmission et de la reprise des petites et moyennes entreprises joue un rôle important dans le maintien du tissu économique français et des emplois qui y sont associés.

En septembre 2003, le greffe publiait une étude intitulée « Reprendre et transmettre une entreprise à Paris, état des lieux et mode d'emploi », qui dressait un panorama de la reprise et de la transmission d'entreprises, tentait un diagnostic de la situation, et dégagait des axes d'évolution pour l'avenir. Réalisé à partir d'un recueil des données judiciaires et économiques extraites des Registres du greffe, sur cinq semestres de référence (2001, 2002 et le premier semestre 2003), ce travail statistique s'était enrichi des commentaires de deux Présidents de chambre du Tribunal de commerce de Paris, des témoignages de six experts partenaires du greffe et d'un repreneur.

La synthèse de cette étude se trouve en annexe, la totalité de ce travail étant consultable en ligne sur le site Internet du greffe [www.greffe-tc-paris.fr](http://www.greffe-tc-paris.fr) (rubrique « actualités », puis « études sectorielles »).

Face à l'intérêt majeur suscité par ce travail, le greffe a repris cette étude en incorporant un bilan d'étape de l'année 2003. Un point est réalisé sur les cessions amiables de fonds de commerce, l'évolution de l'état de santé des entreprises ayant acquis un fonds en 2001, les cessions d'entreprises par suite de prise de participation dans le capital social, les cessions judiciaires d'entreprises. L'étude se penche sur les entreprises potentiellement à reprendre. Ce bilan d'étape s'intéresse également à la transmission et la reprise d'entreprises par des femmes, dont la problématique n'avait pas été étudiée dans l'étude précédente.

## Sommaire

<b>Notre bilan en bref</b> .....	p.7
<b>1- Panorama du tissu économique parisien et données générales sur les procédures collectives et la prévention des difficultés des entreprises</b> .....	p.9
<b>2- Le bilan chiffré des cessions amiables de fonds de commerce</b> .....	p.13
<b>3- Evolution de l'état de santé des entreprises ayant acquis un fonds de commerce en 2001</b> .	p.17
<b>4- Les cessions d'entreprises par suite de prise de participation dans le capital social</b> .....	p.21
<b>5- Les cessions judiciaires d'entreprises</b> .....	p.25
<b>6- Quelles sont les entreprises potentiellement à reprendre ?</b> .....	p.29
6.1. Données chiffrées relatives aux dirigeants âgés de 58 ans et plus .....	p.29
6.2. Quelles sont les caractéristiques des cédants et de leur entreprise ? .....	p.32
6.3. Quelles sont les caractéristiques des repreneurs et de leur entreprise ? .....	p.35
6.4. Bilan d'étape de Jean-Luc Bonnet, repreneur de leur entreprise Indica.....	p.38
<b>Synthèse de la présente étude</b> .....	p.40

## Notre bilan en bref

Poursuite de la diminution des cessions d'entreprises en 2003 : les cessions d'entreprises représentent 1,6% du stock d'entreprises en activité à Paris en novembre 2003, contre 1,8% en novembre 2002.

### ➤ Des cessions amiables et judiciaires en baisse

- Les achats de fonds de commerce représentent toujours la forme la plus courante de cession, soit 91,5% : cependant les cessions amiables régressent de 10,5% en 2003, comparativement à 2002 .
- Viennent ensuite les achats par fusion (3,5%), qui diminuent cependant de moitié par rapport à 2002.
- Les cessions de parts sociales, accompagnées d'une formalité de changement de dirigeant, présentent également une baisse de 17,4% par rapport à 2002.
- Les cessions judiciaires affichent une moindre baisse, de l'ordre de 9%, en corrélation avec la légère diminution du nombre de jugements d'ouverture de redressements judiciaires enregistrée en 2003.

	2002 (11 premiers mois)	2003 (11 premiers mois)
<b>Cessions amiables d'entreprises</b>	2 540	2 273
<b>Cessions de parts sociales (accompagnées d'un chgt de dirigeant)</b>	2 786	2 302
<b>Cessions judiciaires d'entreprises</b>	78	71
<b>Total</b>	<b>5 404</b>	<b>4 646</b>

### ➤ Des secteurs plus dynamiques que d'autres en matière de cession d'entreprise

A l'instar des observations relevées dans la précédente étude (Cf. page 70), les cessions d'entreprises sont particulièrement dynamiques dans les secteurs suivants :

- Les fonds de commerces de gros et de détail : 28% des cessions amiables, 24% des cessions de parts sociales avec changement de dirigeant, 13% des cessions judiciaires
- La restauration rapide et traditionnelle : 42% des cessions amiables, 13% des cessions judiciaires, qui continue à faire l'objet de la majorité des transactions, en raison d'une valorisation généralement plus facile
- les industries manufacturières, et notamment le secteur du textile et de l'habillement

➤ **Une évolution économique encourageante pour les cédants et les repreneurs en 2003**

Les chiffres d'affaires et surtout les résultats publiés par les cédants et les repreneurs pour l'exercice 2002 témoignent d'une légère amélioration par rapport à l'exercice 2001.

La grande majorité des entreprises de petite et moyenne importance cédées affichent une amélioration de 1 % à 3 % de leur résultat :

- 35 % en 2002 déclarent un résultat proche de zéro, contre 38 % en 2001
- 42 % ont déclaré un résultat inférieur à 50 000 euros, contre 40 % en 2001
- 8 % ont déclaré un résultat inférieur à 100 000 euros, contre 7 % en 2001

Seules les entreprises de taille plus conséquente, ont déclaré un affaiblissement de leur résultat : 6 % des entreprises ont un résultat de plus de 500 000 euros en 2002 contre 7 % en 2001.

➤ **Les atouts respectifs des repreneurs hommes et femmes**

La reprise d'entreprise semble mobiliser plus traditionnellement les hommes, qui constituent 68% de la population des repreneurs contre 29 % pour les femmes.

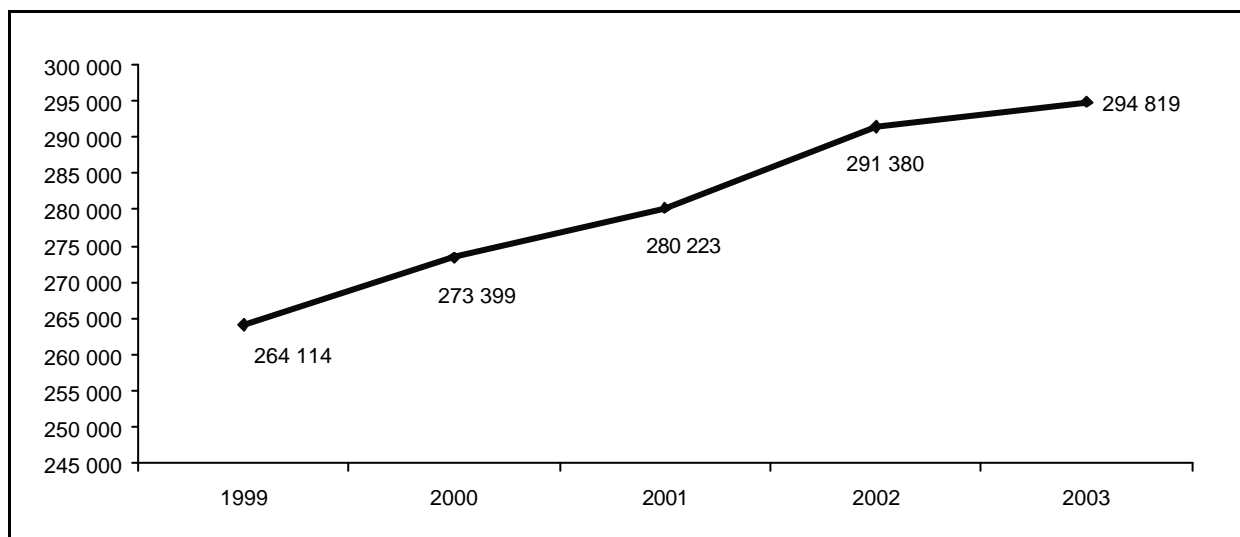
- Les hommes repreneurs dirigent généralement des entreprises plus importantes que les femmes.
- Les femmes repreneurs excellent dans la direction des entreprises de taille moyenne dont le résultat se situe dans la tranche des 50 000 à 100 000 euros.
- Les entreprises reprises par des femmes sont moins endettées que celles reprises par des hommes.
- Hommes et femmes repreneurs ont des performances équivalentes dans les entreprises dont le résultat se situe sous la barre des 1 million d'euros.
- Les reprises d'entreprise par des femmes sont d'autant plus nombreuses que les entreprises reprises sont récentes.

## 1. Panorama du tissu économique parisien et données générales sur les procédures collectives et la prévention des difficultés des entreprises

### *Stock des entreprises en activité en constante augmentation*

Au 30 novembre 2003, 294 819 entreprises étaient en activité à Paris, soit +0,5% par rapport au 30 juin 2003, chiffre indiqué dans la dernière étude.

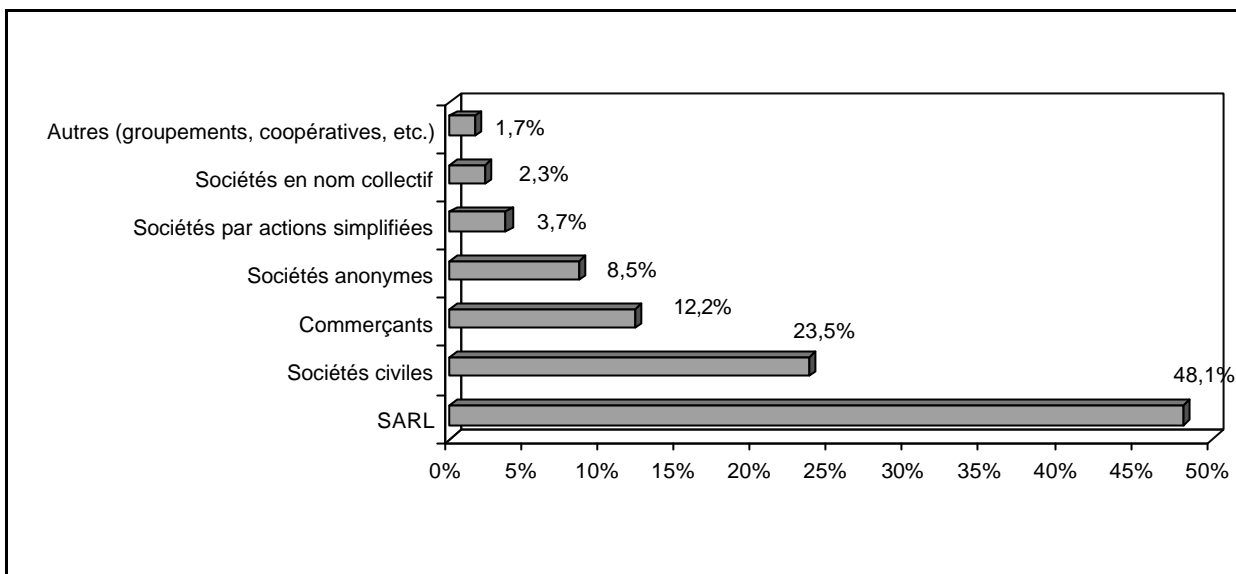
Le stock des entreprises en activité est en constante augmentation :



### ➤ Répartition par formes juridiques des entreprises en activité au 30 novembre 2003

*Sur les 294 819 entreprises en activité,  
220 374 sont des sociétés commerciales et des commerçants, soit 74,7%.*

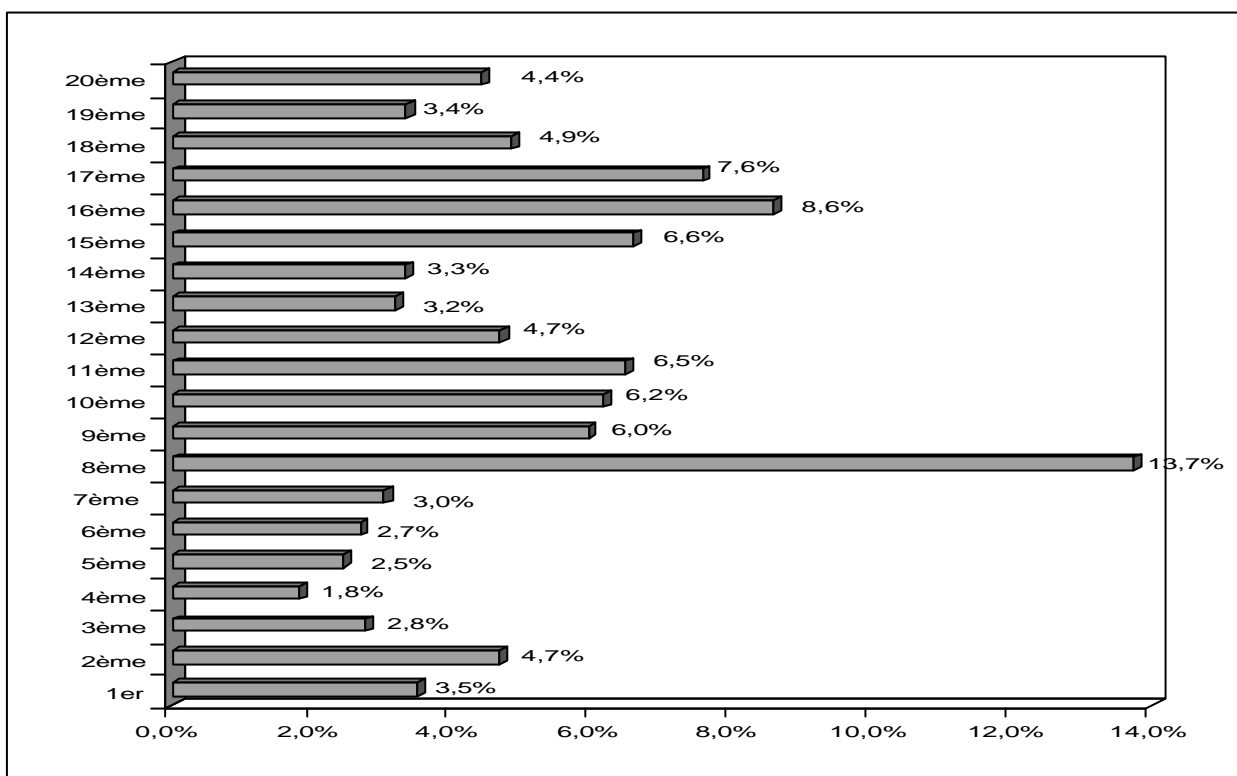
Les très petites entreprises représentent la très grande majorité des entreprises qui se créent à Paris (85 % emploient 1 salarié) \*



➤ **Répartition des entreprises en activité par arrondissement au 30 novembre 2003**

***En novembre 2003,  
la répartition par arrondissements des entreprises en activité est similaire à celle de juin 2003.***

Les entreprises se créent principalement dans les arrondissements du nord ouest et du nord est parisien (16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> notamment) avec une certaine spécialisation géographique (services aux entreprises : 8<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> ; le commerce : 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> ; l'habillement : 12<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> ; le bâtiment : 12<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>)\*.



➤ **Répartition des entreprises en activité par principaux groupes d'activité au 30 novembre 2003**

**Les secteurs d'activité les mieux représentés à Paris sont l'immobilier, les services aux entreprises et le commerce, qui représentent respectivement 26,7%, 17,7% et 17,3% des entreprises en activité.**

La création d'entreprise à Paris concerne à 37% les services aux entreprises, notamment "haut de gamme" (conseil, assistance juridique, gestion, informatique), contre 15 % pour la France entière.\*

***Répartition par principaux groupes d'activité***

Immobilier et location de biens immobiliers	26,7%
Services aux entreprises	17,7%
Commerce (gros et détail)	17,3%
Hôtels et restaurants	6,2%
Industrie manufacturière	6,0%
Construction	4,4%
Services collectifs, sociaux et personnels	4,3%
Activités financières	3,6%
Autres sections	13,8%

➤ **Les immatriculations au Registre du commerce et des sociétés**

- En 2002, 34 277 entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce. 5 140 sociétés civiles constituées avant 1978 ont été astreintes à l'immatriculation avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002, en application de l'art. 44 de la Loi sur les Nouvelles Régulations Economiques, ce qui explique

le nombre élevé de créations en 2002. A fin novembre 2002, le nombre d'immatriculations s'élevait à 31 585.

- En 2003, 30 241 entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce, soit une diminution théorique de 11,7%. En données corrigées, c'est à dire en excluant les sociétés civiles constituées avant 1978, **les immatriculations progressent de 3,8%** en 2003, en comparaison avec 2002. A fin novembre 2003, le Registre du commerce enregistrait 27 228 immatriculations, soit -13,79% par rapport à la même période en 2002, mais **+2,21% en données corrigées**.
- La proportion de femmes parmi les créateurs d'entreprise est de 27 % en 2003.

### ➤ **Les jugements d'ouverture de procédures collectives**

- 4 627 jugements d'ouverture de procédures collectives ont été prononcés en 2002, dont 536 redressements judiciaires. De janvier à novembre 2002, 4 270 décisions ont été rendues, dont 471 redressements judiciaires.
- 4 284 jugements d'ouverture de procédures collectives ont été prononcés de janvier à novembre 2003, dont 461 redressements judiciaires.
- Les jugements d'ouverture restent stables en 2003 : +0,33% par rapport à 2002. Ce point est très positif pour Paris puisque les principaux opérateurs économiques pronostiquent une hausse des faillites d'entreprises de l'ordre de 7% en France en 2003.

### ➤ **La prévention des difficultés des entreprises**

- En 2002, 1 421 dossiers ouverts et 1 486 entretiens accordés aux entrepreneurs potentiellement en difficulté. Entre janvier et novembre 2002, 1 270 dossiers ouverts et 1 280 entretiens accordés.
- En 2003, entre janvier et novembre, 1 830 dossiers ouverts (+44% par rapport à 2002) et 2 075 entretiens accordés (+62% par rapport à 2002).

Le tribunal de commerce de Paris renforce son action en faveur du sauvetage des entreprises dès les premières difficultés rencontrées.

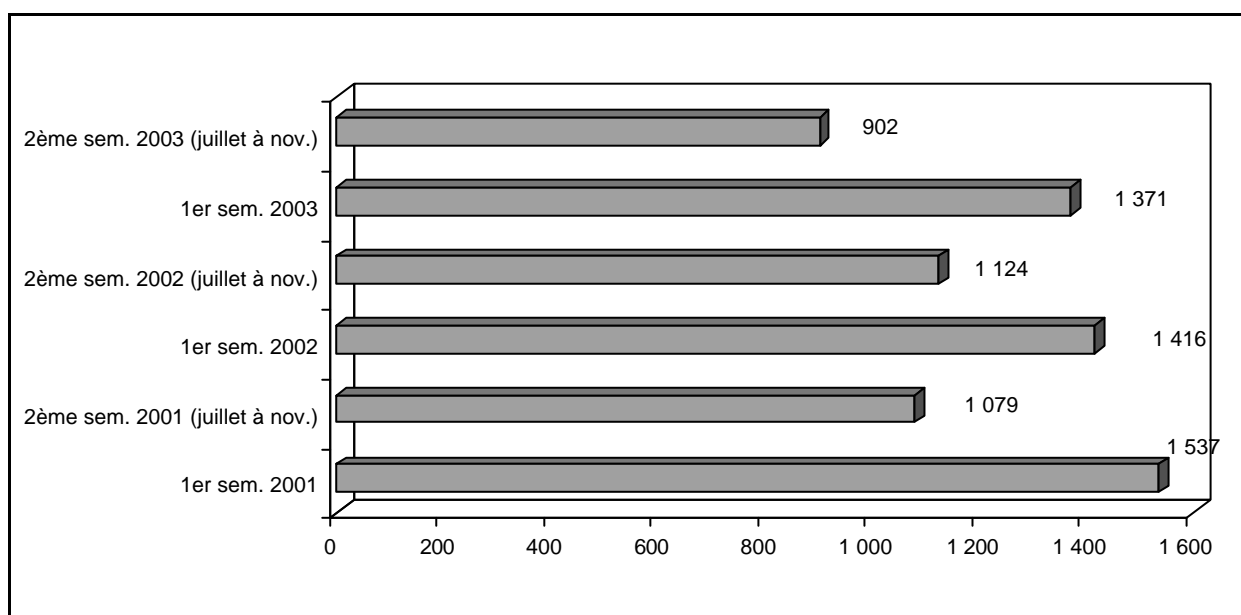
\* Source : Observatoire de l'égalité hommes/femmes de la Ville de Paris.

## 2. Le bilan chiffré des cessions amiables de fonds de commerce

### ➤ Evolution des cessions de fonds entre 2001 et 2003 (sur cinq mois pour le second semestre)

*La tendance à l'érosion des cessions, déjà observée dans la précédente étude, se confirme en 2003. 2 273 cessions amiables ont été effectuées en 2003, contre 2 540 en 2002, soit une baisse de 10,5%.*

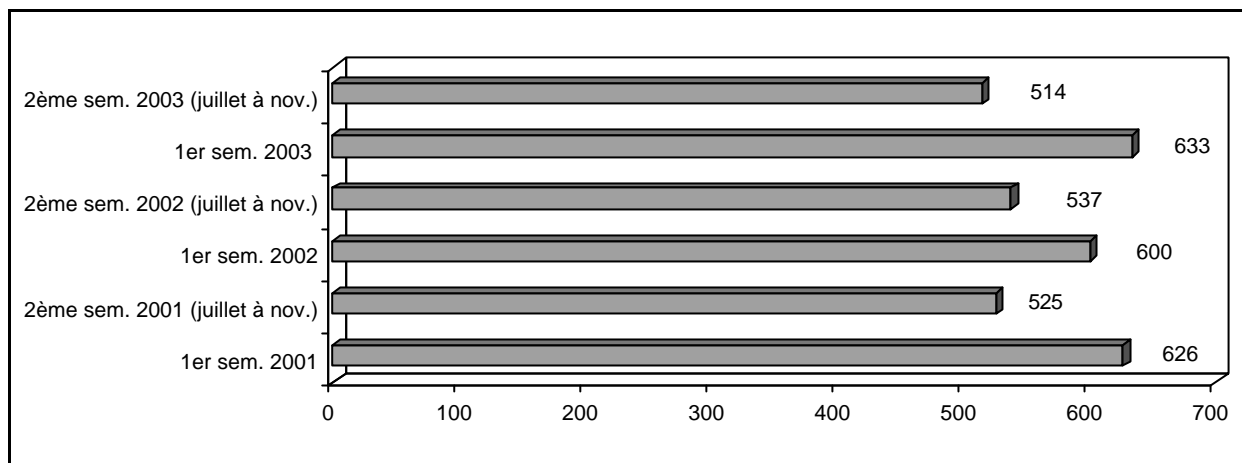
Au 2<sup>ème</sup> semestre 2003, la baisse des cessions amiables s'élève à 19,8% en comparaison avec le 2<sup>ème</sup> semestre 2002, et à 16,4% par rapport au 2<sup>ème</sup> semestre 2001.



NB : La date de début d'activité du fonds est prise ici comme date de référence de la cession. La légère différence entre le nombre de cessions répertoriées pour 2002 dans la précédente étude et celui indiqué dans cette mise à jour s'explique par le fait que les repreneurs attendent parfois plusieurs mois avant d'activer un fonds.

### ➤ Evolution des inscriptions de privilèges du vendeur

*On observe une augmentation de 0,9% en 2003 par rapport à 2002, et une stabilité par rapport à 2001.*



NB : Les privilèges du vendeur sont des inscriptions prises par les banques auprès du greffe pour garantir des prêts consentis aux entrepreneurs pour l'achat de fonds de commerce.

➤ **Répartition des fonds cédés selon leur origine**  
(Cf. page 17 et page 21 de la précédente étude)

***Nouvelle baisse des cessions amiables de fonds de commerce en 2003, qui confirme la tendance déjà observée dans la précédente étude.***

Les fonds cédés par achat enregistrent une baisse de 5,8 % en 2003, par rapport à 2002.

Toujours en 2003, les acquisitions de fonds par fusion baissent de 54%, et les acquisitions par apport de 22%, en comparaison avec 2002.

Les transmissions à titre gratuit occupent la même part qu'en 2002.

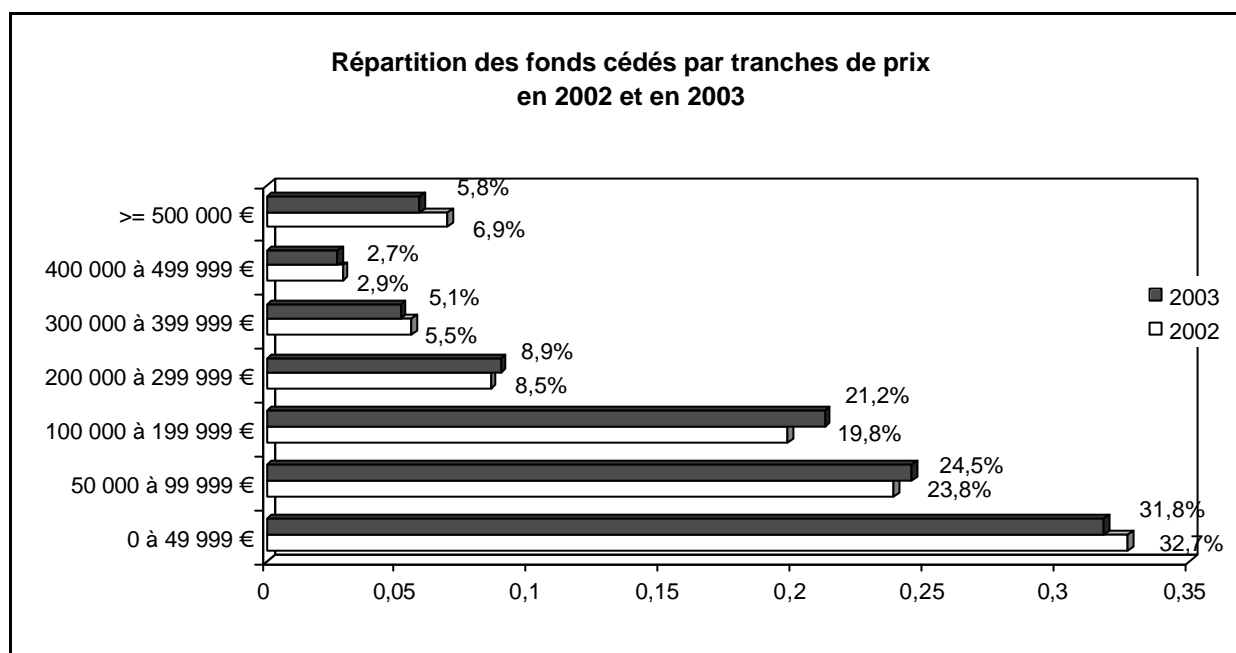
Libellé de l'origine de fonds	2001 (12 mois)	2002 (11 mois)	2003 (11 mois)	Evolution
<b>Transmission du fonds de commerce par achat</b>				
ACHAT D'UN FONDS DE COMMERCE	2370	2 207	2 078	-5,8%
FONDS DE COMMERCE ACQUIS PAR LICITATION	1	0	1	100,0%
ECHANGE D'UN FONDS	1	0	0	0,0%
FONDS DE COMMERCE ACQUIS PAR ADJUDICATION	1	1	0	-100,0%
ACQUIS PAR FUSION	282	172	79	-54,1%
TRANSMISSION DU PATRIMOINE A L'ASSOCIE UNIQUE	16	37	38	2,7%
<b>Transmission du fonds de commerce par apport</b>				
FONDS DE COMMERCE ACQUIS PAR APPORT	106	73	57	-21,9%
ACQUIS PAR APPORT PARTIEL D'ACTIF	70	37	6	-83,8%
SCISSION	2	0	2	100,0%
<b>Transmission du fonds de commerce à titre gratuit</b>				
HERITAGE D'UN FONDS DE COMMERCE	4	5	5	0,0%
DONATION D'UN FONDS DE COMMERCE	3	4	7	75,0%
ACQUIS PAR ATTRIBUTION APRES PARTAGE DE LA COMMUNAUTE	2	2	0	-100,0%
ATTRIBUTION D'UN FONDS	0	2	0	-100,0%
<b>Total</b>	<b>2858</b>	<b>2 540</b>	<b>2 273</b>	

➤ Répartition des fonds cédés par tranches de prix pour les deux dernières années

**Taille assez modeste de la majorité des fonds de commerce cédés à l'amiable à Paris.  
Prix de cession en légère baisse en 2003.**

On constate que les prix subissent une légère baisse en 2003 :

Fonds de commerce cédés : tranches de prix significatives	2002	2003
Montants < à 200 000 €	76,5%	77,5%
Montants entre 200 000 et 500 000 €	16,9%	16,7%
Montants < = à 500 000 €	6,9%	5,8%



➤ Répartition des fonds cédés par codes NAF pour les deux dernières années

**La part occupée par la restauration traditionnelle et rapide, le commerce de détail, le textile et l'habillement amorcent une tendance à la hausse inférieure à 1% en 2003 par rapport à 2002. En revanche, les services personnels, le secteur de la boulangerie pâtisserie, et le commerce de gros accusent une tendance à la baisse inférieure à 1% en 2003, par rapport à 2002.**

	2002	2003	Evolution %
Restauration traditionnelle et rapide	41,9%	42,4%	0,5%
Commerce de détail	20,3%	21,2%	0,9%
Commerce de gros	6,7%	6,5%	-0,2%
Boulangeries -pâtisseries	5,9%	5,6%	-0,3%
Services personnels	5,6%	4,7%	-0,9%
Services aux entreprises	3,4%	2,5%	-0,9%
Textile et habillement	1,4%	1,8%	0,4%

➤ **La part occupée par les commerces de proximité**

*En 2003, 67,5% des fonds de commerce cédés sont liés à des commerces de proximité, contre 59,7% en 2002.*

### 3. Evolution de l'état de santé des entreprises ayant acquis un fonds de commerce en 2001

Sur les 2 570 entreprises ayant repris un fonds de commerce en 2001, 2 331 sont encore en activité au 30 novembre 2003, soit 90,7%. 239 entreprises ont par conséquent disparu.

L'état de santé des entreprises reprises en 2001 a-t-il évolué depuis juin 2003 ? Le greffe poursuit l'étude en reprenant les mêmes indicateurs que précédemment, en vue de faire le point sur la situation économique de ces entreprises. (Cf. pages 25 et 26 de la précédente étude).

➤ **Répartition des entreprises par tranches de chiffres d'affaires et par tranches de résultat.**

- Les chiffres d'affaires déclarés pour l'exercice 2002

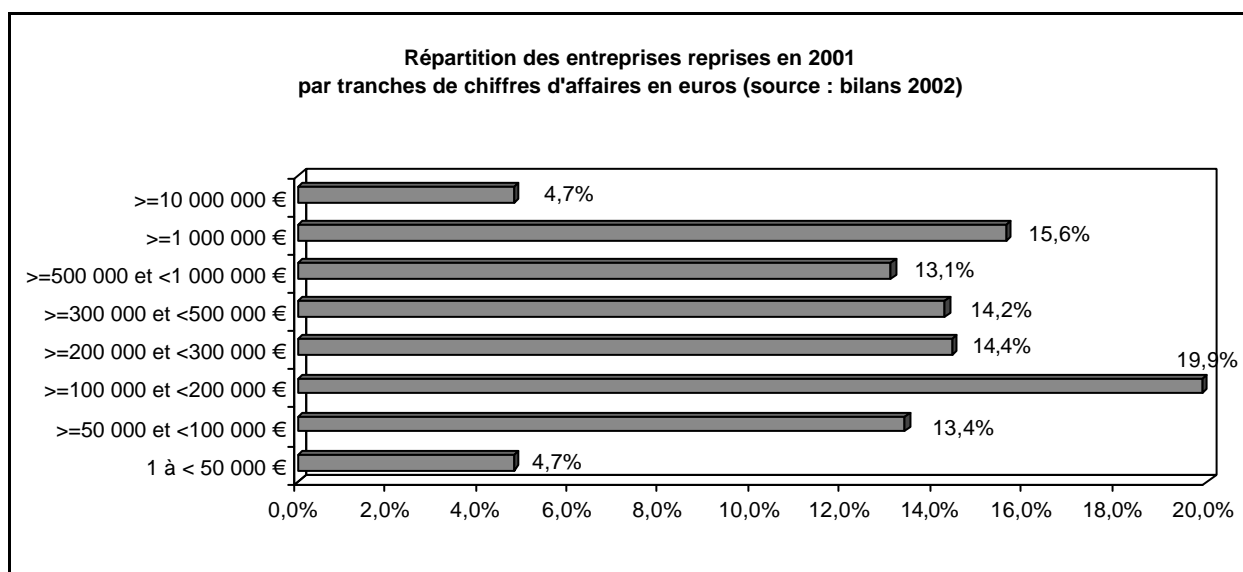
**48,5% sont des entreprises de taille moyenne qui ont déclaré un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 euros.**

Les autres observations sont les suivantes :

18% des entreprises déclarent un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 euros pour l'exercice 2002, ce sont de petites entreprises.

13% ont réalisé un chiffre d'affaires compris entre 500 000 et 1 million d'euros.

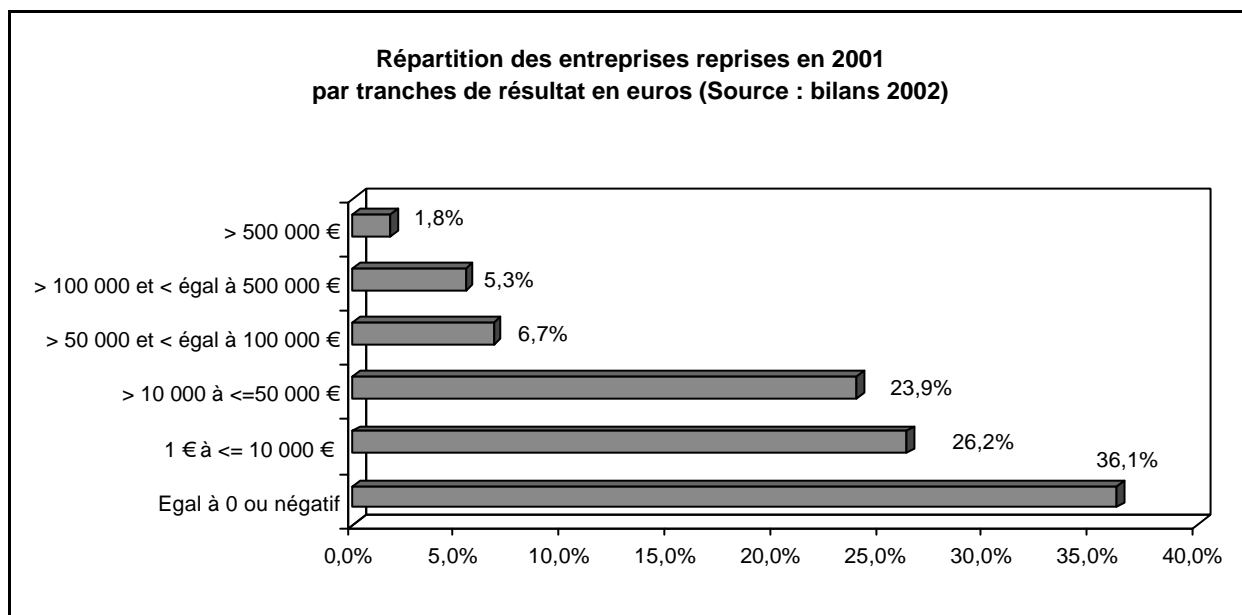
20,5% sont des structures plus importantes qui ont déclaré un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros.



## Les résultats déclarés pour l'exercice 2002

**Les résultats sont plus contrastés que les chiffres d'affaires.  
Les chiffres définitifs issus des comptes annuels pour l'exercice 2002 révèlent que  
62% des repreneurs rencontrent des difficultés pour trouver un équilibre financier  
(résultat inférieur à 10 000 €).**

36,1% des entreprises reprises en 2001 ont réalisé un résultat négatif ou égal à 0.  
26,2% un résultat faible, inférieur à 10 000 euros.  
23,9% un résultat plus conséquent, mais inférieur à 50 000 euros.  
13,8% des entreprises ont réalisé un résultat supérieur à 50 000 euros,  
et pour 1,8% d'entre elles seulement, un résultat dépassant la barre des 500 000 euros.



NB : Fin juillet 2003, toutes les entreprises tenues de déposer leurs comptes annuels au greffe du Tribunal de commerce de Paris n'avaient pas encore souscrit à cette obligation légale. En novembre, le greffe dispose des données définitives relatives au chiffre d'affaires et au résultat déclarés au titre de l'exercice 2002.

Pour mémoire, les commerçants, les sociétés civiles, les sociétés d'exercice libéral, certaines sociétés en nom collectif, etc. ... ne sont pas tenus de déposer leurs comptes annuels au greffe.

### ➤ **Endettement fiscal et social des entreprises ayant repris un fonds de commerce en 2001**

Légère amélioration de l'état d'endettement des entreprises reprises en 2001 au 2<sup>ème</sup> semestre 2003 (par rapport au 1<sup>er</sup> semestre). En données corrigées, la dette moyenne fiscale et sociale par entreprise s'élève à 48 095 € au second semestre, contre 102 650 € au premier semestre.

L'endettement fiscal et social concerne 9,22% des 2 570 entreprises observées.

Au 30 novembre 2003, le Trésor public et l'Urssaf ont pris 739 inscriptions auprès du greffe, concernant 237 entreprises ayant repris un fonds de commerce en 2001.

En comparaison avec juillet 2003, le nombre d'entreprises concerné est moindre (-10,6%), mais les inscriptions sont plus nombreuses (+10,6%).

- **Endettement des entreprises reprises vis à vis de l'URSSAF**

***Baisse de l'endettement URSSAF des entreprises reprises en 2001  
(-31,6% par rapport à l'ensemble des entreprises parisiennes en activité).***

Au 30 novembre 2003, l'**URSSAF** totalise 648 inscriptions de privilèges auprès du greffe, au titre des sommes qui lui sont dues par les entreprises reprises débitrices, pour un montant total de 7 047 283 euros, soit une hausse de 125% en comparaison avec juillet 2003. Le montant moyen de l'inscription s'élève à 10 875 euros, soit +14,8% par rapport au montant déclaré au greffe par l'Urssaf pour l'ensemble des entreprises parisiennes en activité en novembre 2003.

A noter cependant qu'une entreprise totalise à elle seule 140 inscriptions auprès de l'URSSAF (prises au 2<sup>ème</sup> semestre 2003), pour une dette totale de 3 760 000 euros, soit la moitié de la dette sociale due à cet organisme et déclaré auprès du greffe. En données corrigées, c'est à dire en excluant les sommes dues par cette entreprise, ceci permet d'évaluer le montant moyen de l'inscription prise par l'Urssaf pour les autres entreprises à 6 471 €, soit -31,6% par rapport à celui déclaré par l'ensemble des entreprises en activité en novembre 2003.

- **Endettement des entreprises reprises vis-à-vis du Trésor Public**

***Endettement fiscal deux fois et demi moindre, par rapport à l'ensemble  
des entreprises parisiennes en activité***

Le cumul des sommes dues par les entreprises débitrices au **Trésor Public**, et déclaré au greffe par cet organisme, s'élève à 8 063 150 euros au 30 novembre 2003, soit près de trois fois moins qu'en juillet 2003. Le montant moyen de l'inscription s'élève à 88 606 euros. A titre d'indicateur, ce montant s'élève à 209 300 euros pour l'ensemble des entreprises parisiennes en activité en novembre 2003, soit deux fois et demi plus.

	Dette globale	Nb d'inscriptions	Montant moyen de l'inscription	Dette moyenne par entreprise
<b>Trésor public</b>	8 063 150 €	91	88 606 €	
<b>URSSAF</b>	7 047 283 €	648	10 875 €	
		<b>Nb d'entreprises</b>		
<b>Total</b>	15 110 433 €	237		63 757 €

<b><i>Données corrigées (exclusion de l'entreprise débitrice de 3 760 000 € auprès de l'Urssaf)</i></b>				
	Dette globale	Nb d'inscriptions	Montant moyen de l'inscription	Dette moyenne par entreprise
<b>Trésor public</b>	8 063 150 €	91	88 606 €	
<b>URSSAF</b>	3 287 283 €	508	6 471 €	
		<b>Nb d'entreprises</b>		
<b>Total</b>	11 350 433 €	236		48 095 €

NB : Les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font obligatoirement l'objet d'une inscription auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement.

➤ **Les entreprises ayant repris un fonds de commerce en 2001 qui ont disparu du paysage économique ou qui font l'objet d'une procédure collective**

***Hausse de 5,7% des disparitions d'entreprises reprises en 2001 au second semestre 2003, par rapport au premier semestre 2003. Hausse de 66% des défaillances d'entreprises. Ce résultat met en évidence la fragilité des jeunes entreprises, qui doivent attendre au moins trois ans pour pérenniser leur activité.***

Ce sont principalement les défaillances d'entreprises qui ont augmenté au second semestre (+66% en novembre 2003 en comparaison avec juillet 2003).

Les redressements judiciaires sont également plus nombreux au second semestre 2003 puisqu'ils concernent 26% des entreprises, contre 14% au premier semestre 2003.

• **Les entreprises radiées sur déclaration du dirigeant ou d'office par le greffier**

***196 entreprises ont été radiées du Registre du commerce, soit 7,5% des disparitions.***

- 196 entreprises ont été radiées du Registre du commerce, ce qui représente 7,5% des disparitions.

Les principales causes de radiation des entreprises reprises en 2001 sont les suivantes :

- 48% ont été radiées à la suite de la vente de leur fonds de commerce. 94 entrepreneurs ayant acquis un fonds en 2001 l'ont revendu dans un délai de deux ans et demi.
- 21% ont été radiées d'office par le greffe pour des causes diverses, transfert du siège social dans un autre département, radiation d'office par le juge-commissaire au Registre du commerce en raison de diverses irrégularités.
- 16% de ces entreprises n'ont jamais eu d'activité ou ont cessé rapidement toute activité.
- 10% ont disparu à la suite de la clôture d'une procédure de liquidation judiciaire à leur encontre.
- 8% ont été radiées à la suite d'une fusion ou d'un apport de fonds à une autre société

• **Les entreprises faisant l'objet d'un jugement d'ouverture de procédure collective**

***26% des entreprises sont en redressement judiciaire. Elles bénéficient par conséquent d'une chance de survie.***

***74%, en revanche, sont en liquidation judiciaire et seront prochainement radiées du Registre du commerce.***

Au 30 novembre 2003, 58 entreprises font l'objet d'un jugement d'ouverture, soit 22 entreprises de plus qu'en juillet 2003. 26% d'entre elles sont en redressement judiciaire et bénéficient par conséquent d'une chance de survie, 74%, en revanche, sont en liquidation judiciaire et seront prochainement radiées du Registre du commerce.

NB : Les disparitions d'entreprises trouvent leur source dans différentes causes, soit volontaires, un dirigeant pouvant cesser son activité pour en démarrer une nouvelle par exemple, soit d'office par le greffier pour extraire du Registre du commerce les entreprises ayant cessé leur activité dans le ressort de Paris (souvent au profit d'un autre ressort), ou bien encore en raison d'un grave incident économique entraînant une liquidation judiciaire de l'entreprise.

## 4. Les cessions d'entreprises par suite de prise de participation dans le capital social

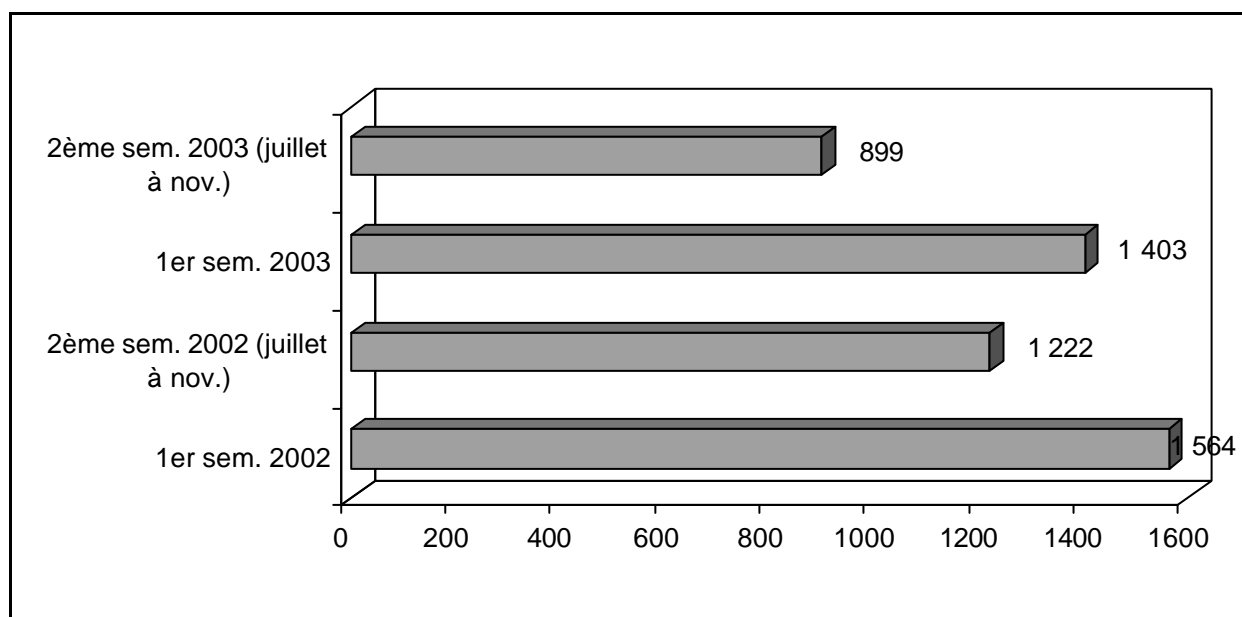
- **Nombre de parts sociales déclarées au greffe, accompagnées d'une formalité de changement de dirigeant en 2002 et en 2003**

**Confirmation de la baisse des cessions de parts sociales, accompagnées d'un changement de dirigeant, au 2<sup>ème</sup> semestre 2003, soit -26,4% par rapport au 2<sup>ème</sup> semestre 2002. Au titre des 11 premiers mois de 2003, cette baisse atteint 8% par rapport à la même période en 2002.**

Se référer également aux pages 27 à 31 de la précédente étude.

**La tendance à la baisse déjà observée au 1<sup>er</sup> semestre 2003 dans la précédente étude se confirme au 2<sup>ème</sup> semestre 2003 (Cf. pages 27 à 31).**

**Les cessions de parts sociales accompagnées d'un changement de dirigeant diminuent de 26,4% au 2<sup>ème</sup> semestre 2003, par rapport au 2<sup>ème</sup> semestre 2002. Au titre des 11 premiers mois de 2003, cette baisse atteint 8% par rapport à la même période en 2002.**

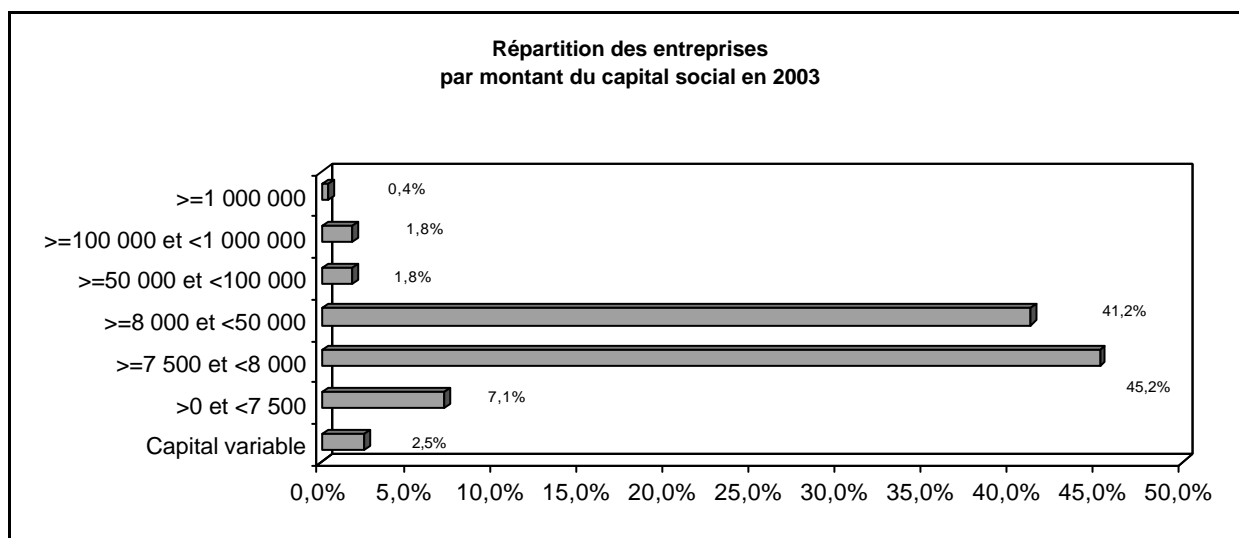
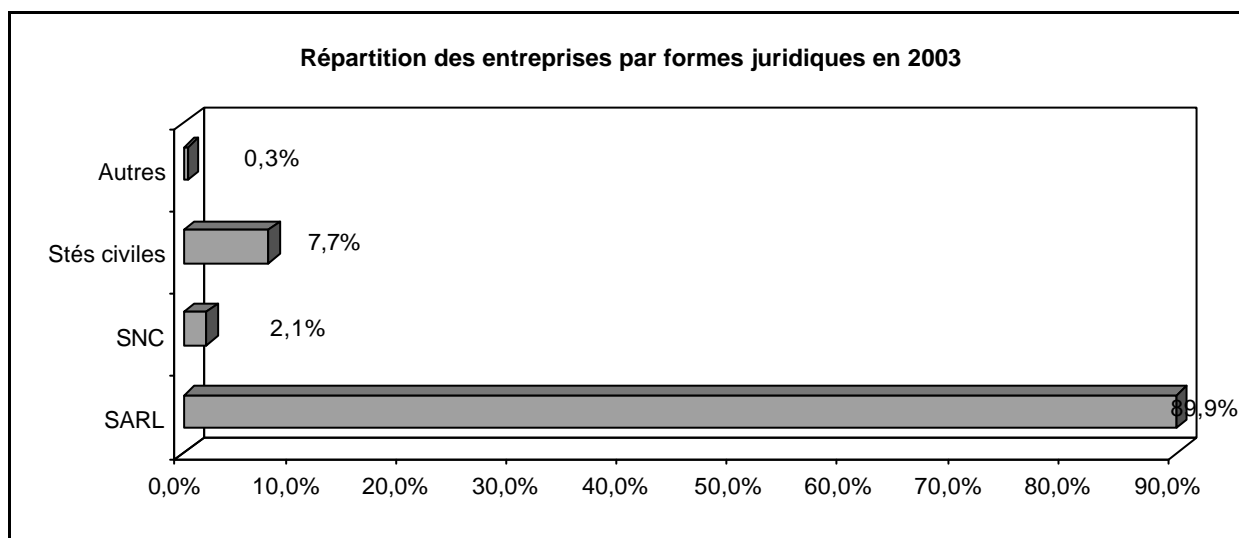


## Répartition par formes juridiques et par montant du capital social des entreprises ayant cédé des parts sociales

**En 2003, 90% des cessions de parts sociales concernent des SARL.  
 45% sont de petites entreprises qui disposent d'un capital social compris entre 7 500 et 8 000 euros (contre 51,5% en 2002).  
 41% sont des entreprises moyennes avec un capital social compris entre 8 000 et 50 000 euros, en 2003, (contre 31% en 2002).**

Même proportion de cessions de parts sociales en 2003, par rapport à 2002.  
 Se référer aux pages 28, 29, 30 et 31 de la précédente étude.

En 2003, 86% des entreprises se situent dans des tranches de capital comprises entre 7 500 et 50 000 euros, contre 83% en 2001 et en 2002. Cette augmentation s'effectue au détriment des tranches de capital les plus élevées puisqu'en 2003, 4% des entreprises disposent d'un capital social supérieur à 50 000 euros, contre 6% en 2001 et en 2002.



➤ **Répartition par principales sections NAF des entreprises ayant cédé des parts sociales accompagnées d'un changement de dirigeant**

*En 2003, fortes concentrations d'entreprises dans les secteurs suivants :*

- **Commerce de gros et de détail**  
*(24% des cessions totales, en progression de +4% par rapport à 2002)*
- **Immobilier et location de biens immobiliers**  
*(19% des cessions totales, en progression de 2% par rapport à 2002)*
- **Construction**  
*(17% des cessions totales, en régression de 4% par rapport à 2002)*
- **Services aux entreprises**  
*(14,5% des cessions totales, en progression de 2,5% par rapport à 2002)*
- **Industries manufacturières, et notamment textile**  
*(13%, en progression de 1% par rapport à 2002)*



## 5. Les cessions judiciaires d'entreprises

**Baisse de 9% des plans de cession arrêtés par le Tribunal de commerce de Paris en 2003, par rapport à 2002.**

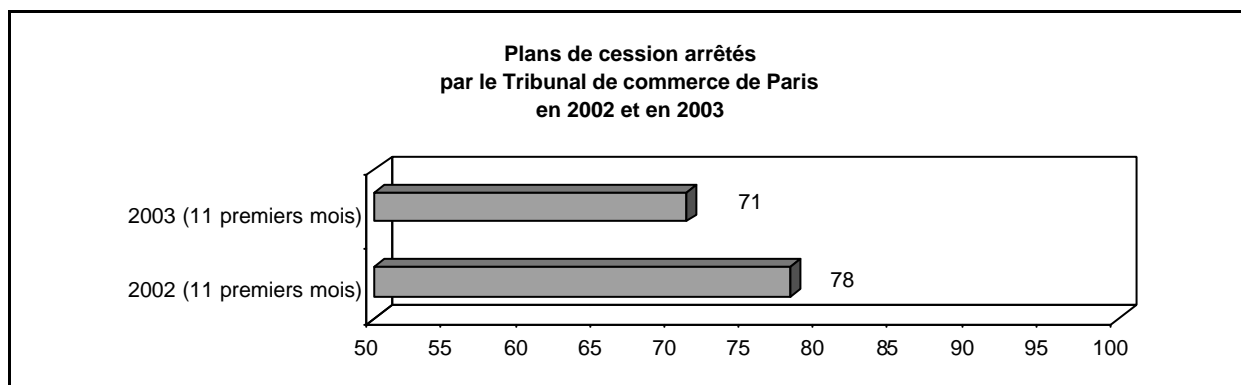
**En 2003, par rapport à 2002, régression de 8% des cessions judiciaires dans le secteur des services aux entreprises, de 4% dans l'industrie manufacturière, de 5% dans le commerce. Progression de 8% dans le secteur des services sociaux, collectifs et personnels, et de 1% dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.**

Pour la période de référence, le Tribunal de commerce de Paris a arrêté 71 plans de cession en 2003, contre 78 en 2002, soit une baisse de 9%.

A l'instar de l'observation effectuée dans l'étude précédente (Cf. pages 32 à 39), le greffe note qu'une proportion de 15 à 16% des entreprises en redressement judiciaire ont fait l'objet d'un plan de cession pour la période de référence (16,5% en 2002, 15,5% en 2003). En 2003, les redressements judiciaires se sont également maintenus à un niveau stable : 461, contre 471 redressements en 2002.

Les secteurs d'activité les plus concernés par les plans de cession en 2003 sont les suivants :

- Services aux entreprises (conseils aux entreprises, prestation de personnel, activités liées à l'informatique) à hauteur de 26%.
- Industrie manufacturière (textile et habillement principalement), soit 24%.
- Services collectifs, sociaux et personnels (industrie liée aux loisirs, comme par exemple production et distribution de films et de vidéo, éducation, divers soins à la personne) soit 16%
- Commerce de gros et de détail, 13%
- Hôtels, cafés et restaurants, 13%.



➤ **Quelle évolution économique pour les entreprises concernées par les plans de cession en 2002 et en 2003 ?**

**En données corrigées, c'est à dire en excluant les quelques entreprises qui employaient plus de 100 salariés, 1 079 personnes ont été directement concernées par les plans de cession en 2003, contre 2 013 en 2002, soit une baisse de 46,4%. L'effectif moyen par entreprise s'élève à 15 salariés en 2003, contre 26 en 2002.**

En 2003, baisse de 46,4 % des emplois salariés concernés par les plans de cession par rapport à 2002 (en données corrigées).

En données non corrigées, 3 279 emplois salariés ont été directement concernés par les plans de cession en 2002, soit 42 personnes en moyenne par entreprise. En 2003, le nombre d'emplois s'élève à 1 675, soit 23 salariés en moyenne par entreprise, ce qui représente une baisse de 49% par rapport à 2002.

- **Un passif déclaré deux fois moins élevé en 2003 (par rapport à 2002, en données corrigées)**

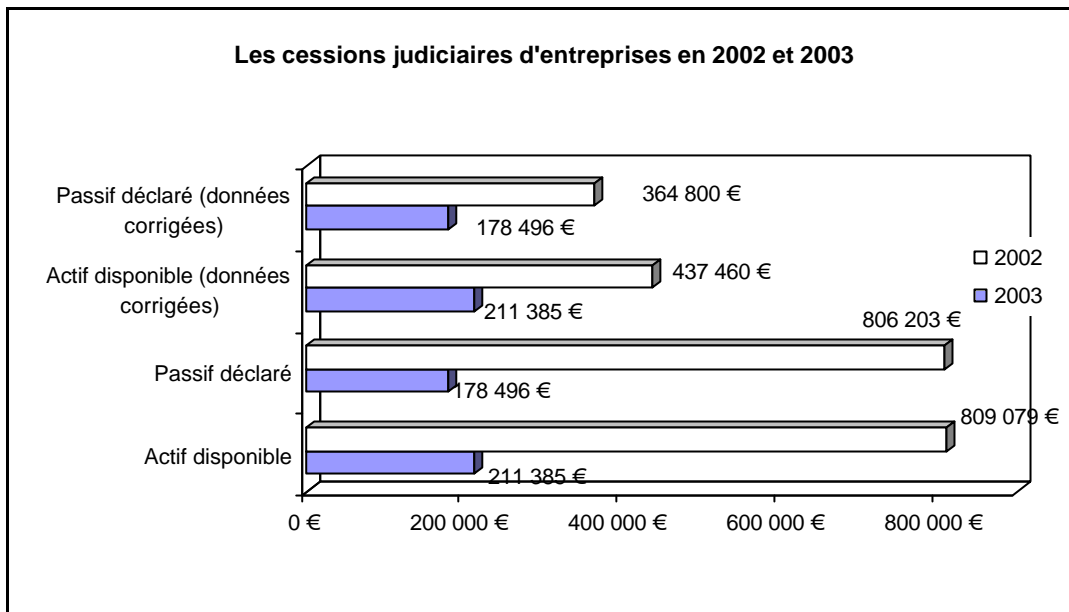
***Les entreprises concernées par les plans de cession en 2003 sont de taille plus réduite. Elles ont déclaré un passif deux fois moins élevé qu'en 2002 (en données corrigées). Les services aux entreprises restent les plus concernés par les plans de cession, avec notamment une proportion de 20% d'entreprises engagées dans l'informatique et les nouvelles technologies.***

Pour la période de référence, les entreprises ayant fait l'objet d'un plan de cession ont déclaré un passif cumulé de 178 500 000 € en 2003, contre 809 000 000 € en 2002. En données corrigées, c'est à dire en excluant les trois entreprises ayant déclaré un passif cumulé supérieur à 100 millions d'euros en 2002, le montant du passif global est deux fois moins élevé en 2003.

A l'instar des observations effectuées dans la précédente étude, l'on constate que les plans de cession ont concerné des entreprises à plus faible montant de capital en 2003, en comparaison avec 2002.

Le secteur des services aux entreprises enregistre une baisse de 85% de son passif cumulé global en 2003, en raison de cessions en 2002 d'entreprises engagées dans les nouvelles technologies (conseil en informatique, réalisation de logiciel, exploitation de sites marchands sur Internet). Les secteurs du commerce et de l'hôtellerie et de la restauration ont également déclaré des passifs moins importants, soit respectivement -97% et -66%. L'industrie manufacturière en revanche affiche un passif en hausse : +33% pour cause de cession d'une grande entreprise engagée dans l'industrie textile en 2003.

L'actif disponible déclaré en 2003 est également moindre qu'en 2002, en raison de la taille plus réduite des entreprises. Comme le passif exigible, il est deux fois moins élevé en 2003, par rapport à 2002.





## 6. Quelles sont les entreprises potentiellement à reprendre ?

### 6.1. Données chiffrées relatives aux dirigeants âgés de 58 ans et plus

Reprenant les indicateurs suivis dans la précédente étude, le greffe observe à nouveau les entreprises potentiellement à reprendre dans les prochaines années, pour cause de départ en retraite de son dirigeant. Cette mise à jour introduit cependant une nouvelle notion en faisant la distinction entre les hommes et les femmes dirigeants d'entreprises.

Les seniors sont à la tête de 21% des entreprises parisiennes en activité en novembre 2003, contre 19,6% en juillet 2003.

La majorité des femmes sont à la tête de sociétés civiles (38,4%), de SARL (27,8%) ou exercent en qualité d'entrepreneures individuelles. Les hommes se voient davantage confier la direction de sociétés anonymes, de SARL et de sociétés par actions simplifiées.

Le montant moyen de l'endettement des entreprises dirigées par un ou une senior s'établit à 74 310 € en données corrigées. Il reste trois fois moins élevé que celui des entreprises en activité à Paris en novembre 2003.

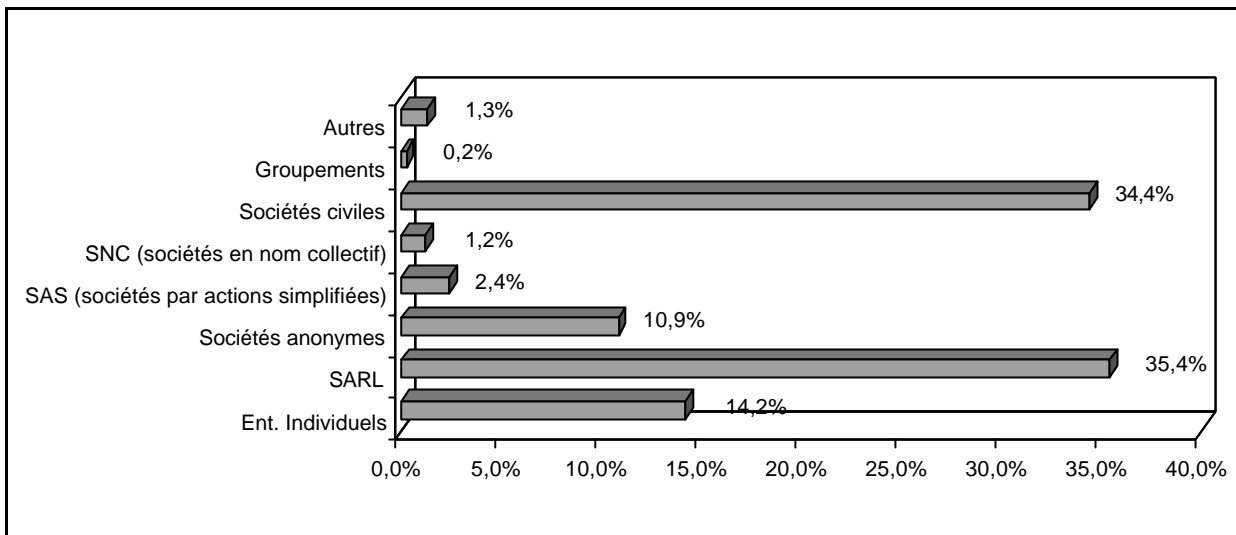
3,7% des entreprises dirigées par des femmes senior sont endettées fiscalement et socialement, contre 5,4% pour les hommes.

#### ➤ Profil des entreprises dirigées par un dirigeant âgé de 58 ans et plus

Au 30 novembre 2003, 72 400 entreprises parisiennes étaient dirigées par au moins un représentant légal âgé de 58 ans ou plus, soit 24,5% des 294 819 entreprises en activité à Paris.  
(contre 19,6% en juillet 2003)

La répartition par formes juridiques ne marque pas de grand changement par rapport à juin 2003.

Les SARL (35,5%) et les sociétés civiles (34,5%) restent les mieux représentées, se conformant ainsi à la répartition de l'ensemble des entreprises parisiennes en activité. 13,3% de ces entreprises sont des SA et des SAS.



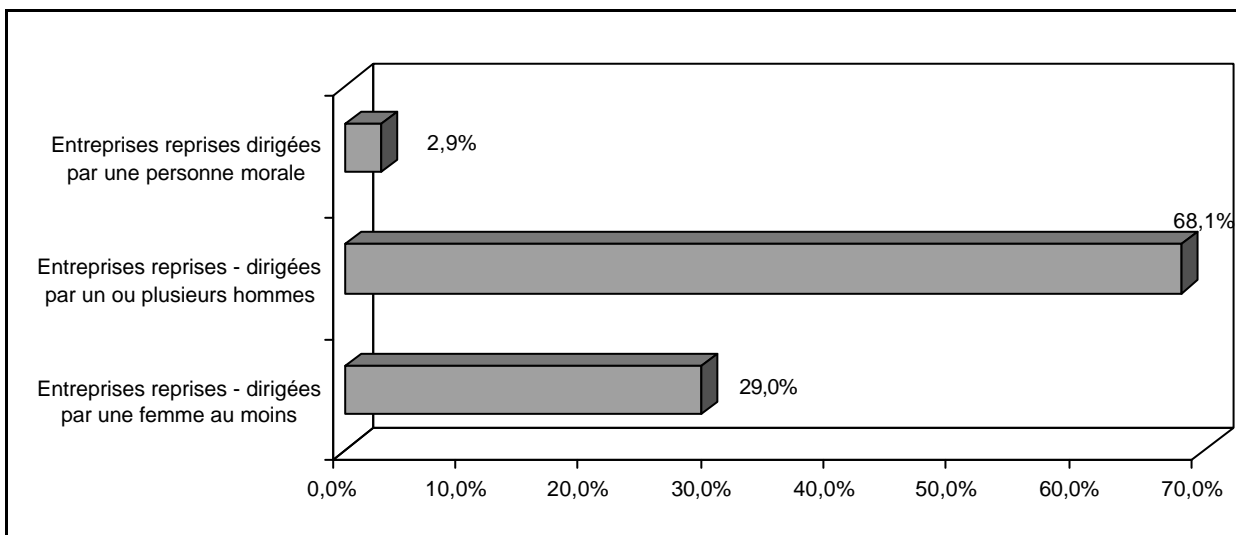
### Caractéristiques des dirigeants âgés de 58 ans et plus

71,7% des entreprises concernées sont dirigées par des hommes et 28,3% par des femmes.

- **Répartition hommes/femmes au sein de la direction des entreprises**

27,4% des femmes chef d'entreprises senior sont des entrepreneures individuelles, contre 25,4% pour les hommes. Les femmes occupent une place prédominante dans la direction de sociétés civiles, soit 38,4%, contre 27% pour les hommes.

Les dirigeants hommes, quant à eux, se voient plus souvent confier la direction de sociétés à responsabilité limitée (30,3%, contre 27,8% pour les femmes), de sociétés anonymes (10,9%, contre 3,8% pour les femmes), et de sociétés par actions simplifiées (5,2% contre 1,5% pour les femmes).



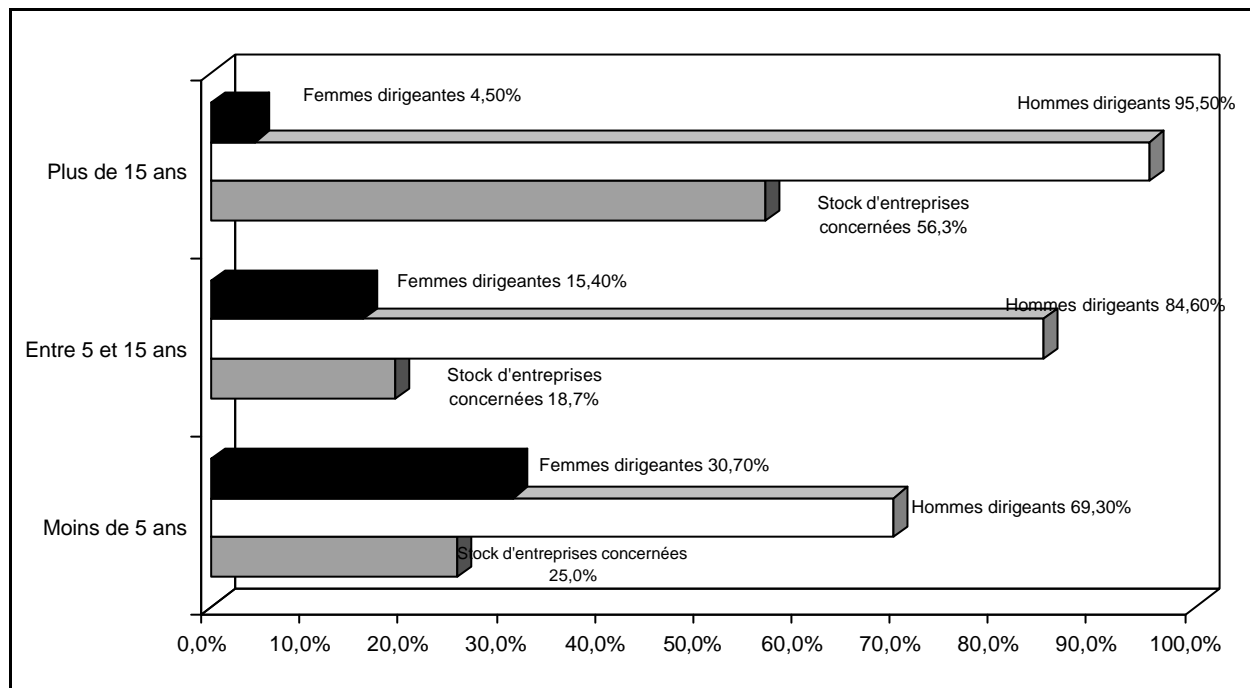
25% des entreprises dirigées par un ou une senior sont immatriculées depuis moins de 5 ans

En revanche, la part occupée par les entreprises anciennes est plus importante qu'en juillet 2003, soit 56,3% de plus de 15 ans, contre 37,7% précédemment, au détriment de la tranche des « 5 à 15 ans » d'ancienneté.

- **Répartition hommes/femmes au sein de la direction d'entreprises**

30,7% des femmes dirigeantes sont à la tête d'une entreprise immatriculée depuis moins de 5 ans

15,4% de femmes sont à la tête d'entreprises justifiant d'une ancienneté allant de 5 à 15 ans.  
4,5% dirigent des entreprises immatriculées depuis plus de 15 ans.



NB : La civilité des dirigeants d'entreprise est enregistrée au Registre du commerce de Paris depuis 1996.

➤ **Quel est le montant de l'endettement social et fiscal des entreprises dirigées par une personne âgée de 58 ans et plus ?**

***En données corrigée, l'endettement moyen des entreprises dirigées par un senior s'élève à 74 310 €, soit trois fois moins que l'ensemble des entreprises en activité à Paris.***

5,4% des entreprises dirigées par une personne âgée de 58 ans ou plus rencontrent des difficultés à régler leurs cotisations sociales et fiscales obligatoires.

En novembre 2003, le taux d'endettement de cette catégorie de dirigeants subit par conséquent une légère augmentation de 0,4% par rapport à juillet 2003. En revanche, la dette globale cumulée des entreprises concernées progresse de 12% en novembre 2003 en comparaison avec juillet 2003.

A titre d'indicateur, la dette moyenne cumulée pour l'ensemble des entreprises parisiennes en activité s'élève à 209 300 euros en novembre 2003, trois fois plus que les entreprises dirigées par un ou une senior

	Dette globale	Nb d'inscriptions	Montant moyen de l'inscription	Dette moyenne par entreprise
Trésor public	1 224 657 917 €	4 079	300 235 €	
URSSAF	55 294 842 €	5 266	10 500 €	
		<b>Nb d'entreprises</b>		
<b>Total</b>	<b>1 279 952 759 €</b>	<b>3 967</b>		<b>322 650 €</b>

Données corrigées			
	Dette globale	Nb d'entreprises	Dette moyenne par entreprise
Trésor public *	287 013 859 €	2 853	100 601 €
URSSAF **	5 172 848 €	1 079	4 794 €
<b>Total</b>	<b>292 186 707 €</b>	<b>3 932</b>	<b>74 310 €</b>
* Dettes > 500 € et < 5 millions €			
** Dettes > 100 € et < 50 000 €			

NB : L'endettement important de certaines entreprises entraînent une forte élévation de la dette moyenne (par exemple, une société anonyme de taille importante est redevable d'une dette fiscale de 246 600 000 euros). Le greffe a par conséquent poursuivi son observation en excluant les cas extrêmes, de façon à obtenir un endettement moyen par entreprise en données corrigées.

- **Répartition hommes/femmes des entreprises dirigées par des seniors**

5,4% des entreprises dirigées par des hommes âgés de plus de 58 ans présentent un endettement social et fiscal, contre 3,7% pour les femmes.

## 6.2. Quelles sont les caractéristiques des cédants et de leur entreprise ?

Cette mise à jour introduit une répartition par sexe permettant d'apprécier la part des hommes et des femmes dirigeants en matière de cession d'entreprise. En outre, elle se focalise sur les chiffres d'affaires et les résultats déposés par les cédants, un indicateur pertinent pour appréhender l'état de santé économique des entreprises cédées.

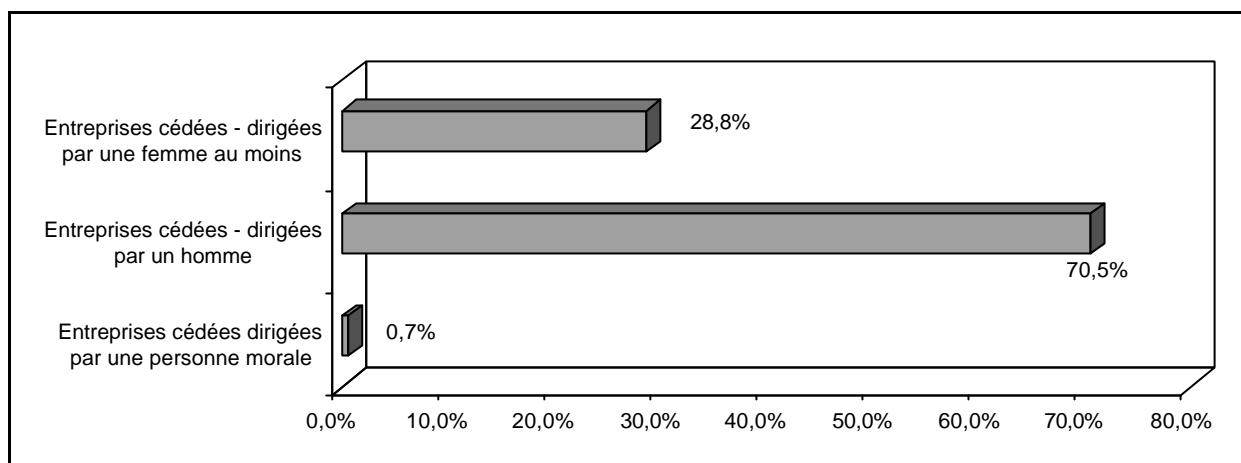
**Diminution de 7,4% du nombre d'entreprises ayant cédé un ou plusieurs fonds de commerce en 2003 (par rapport à 2002).**

**Légère amélioration des chiffres d'affaires et surtout des résultats des entreprises cédées, déclarés pour l'exercice 2002, par rapport à l'exercice 2001.**

➤ **En 2003, 70,5% des entreprises cédées sont dirigées par un ou plusieurs hommes (contre 71,2% en 2002)**

**28,8% de femmes dirigeant les entreprises cédées en 2003, contre 27,7% en 2002.**

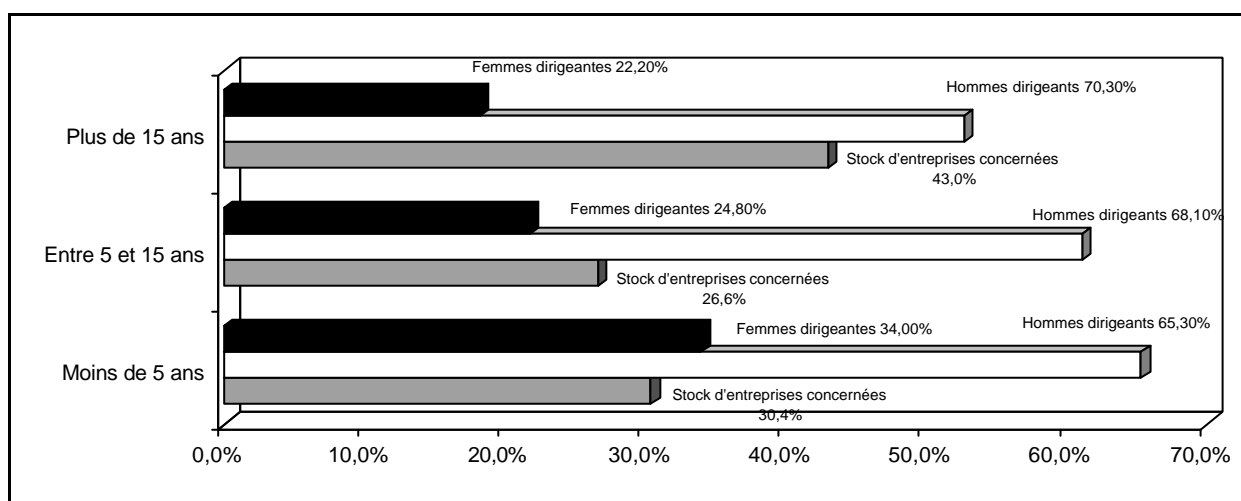
A titre d'indicateur, les femmes entrepreneures étaient à la tête de 29% des entreprises immatriculées en 2002.



### Répartition des cessions de 2003 par date d'immatriculation

**30% des entreprises cédées en 2003 étaient immatriculées au Registre du commerce depuis moins de cinq ans, 26% justifiaient de 5 à 15 ans d'immatriculation et 43% avaient plus de 15 ans.**

La même observation peut être effectuée pour les femmes ayant cédé une entreprise en 2003, que pour les femmes dirigeantes seniors, à savoir qu'elles sont mieux représentées au sein de la direction de jeunes entreprises.

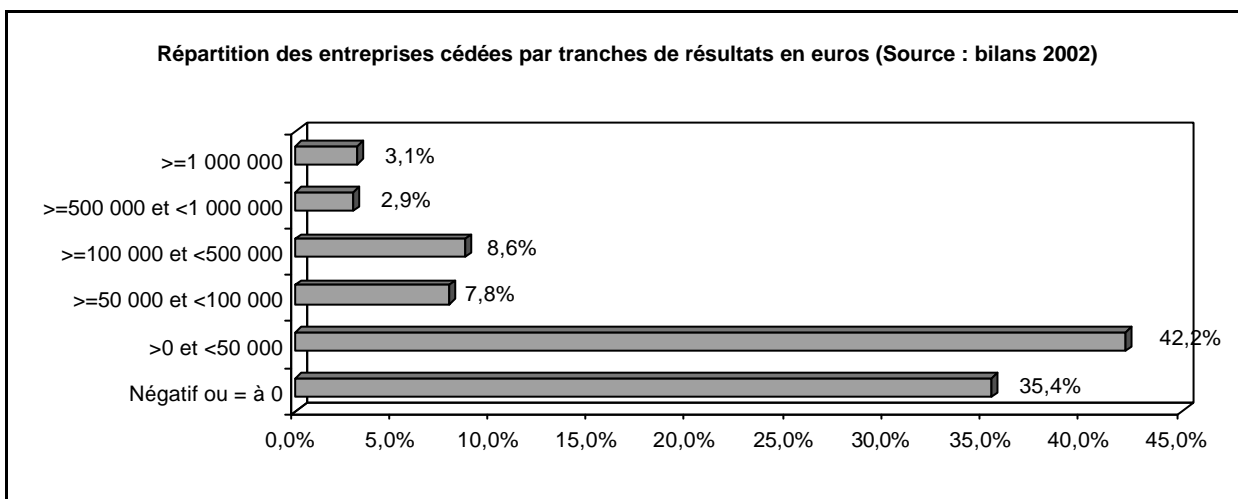
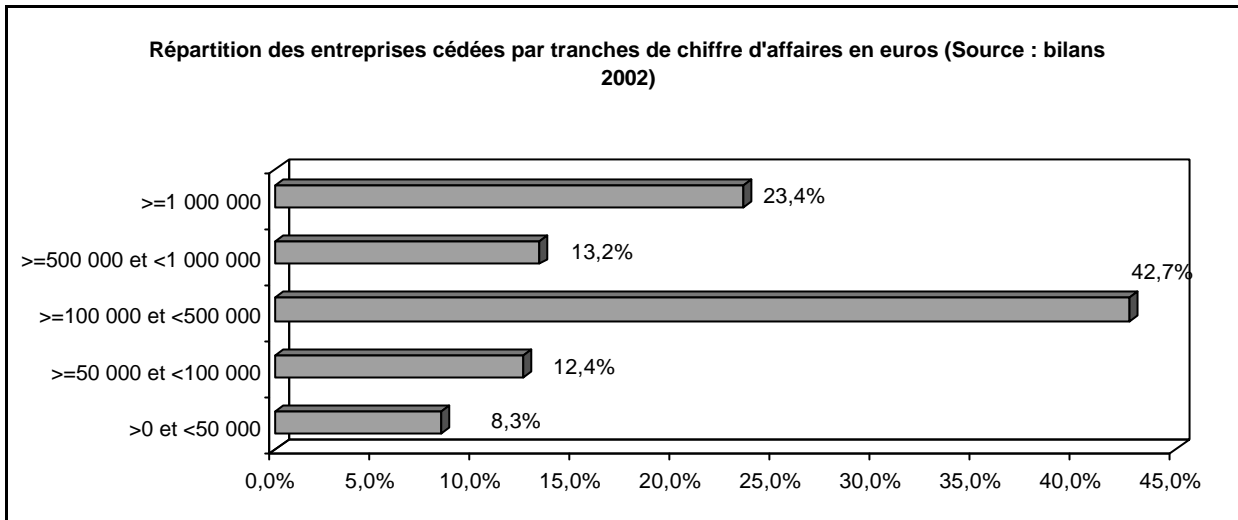


### ➤ Répartition des entreprises cédées par tranches de chiffre d'affaires et de résultat

Les chiffres d'affaires et des résultats déclarés par les cédants pour l'exercice 2002 révèlent une légère évolution par rapport à l'exercice 2001 (analysés en pages 63 et 64 de l'étude précédente).

- **Légère amélioration pour l'ensemble des cédants**

**Une légère amélioration est observée pour l'exercice 2002 en termes de chiffres d'affaires et de résultats, pour un nombre de cessions moindre que l'année dernière. Les résultats déclarés affichent une légère amélioration en comparaison à 2001. 42% soit +2% par rapport à 2001, ont réalisé un résultat compris entre 1 et 50 000 euros en 2002.**



- **Comparaison des résultats déclarés pour l'exercice 2002 : répartition hommes/femmes**

**33% des femmes déclarent un résultat compris entre 50 000 et 100 000 € (41% pour les hommes). En revanche, les femmes réalisent de meilleures performances que les hommes dans la tranche « 50 000 à 100 000 euros »**

46% des entreprises cédées par des femmes ont déclaré un résultat négatif ou égal à 0, contre 36% chez les hommes. Aucune entreprise cédée par une femme dirigeante n'a réalisé un résultat supérieur à 1 million d'euros, contre 5,5% chez les hommes.

En revanche, les femmes réalisent de meilleures performances que les hommes dans la tranche « 50 000 à 100 000 euros » (12% contre 7%), et des performances presque équivalentes dans la tranche « 500 000 à 1 million d'euros » (2,4% contre 2,9%).

<b>Résultats 2002</b>		
	Hommes	Femmes
Négatif ou = à 0	36,1%	46,4%
>0 et <50 000	41,2%	33,3%
>=50 000 et <100 000	7,1%	11,9%
>=100 000 et <500 000	7,1%	6,0%
>=500 000 et <1 000 000	2,9%	2,4%
>=1 000 000	5,5%	0,0%

### 6.3. Quelles sont les caractéristiques des repreneurs et de leur entreprise ?

**93% des entités reprises en 2003 sont de jeunes entreprises, immatriculées au Registre du commerce depuis moins de 5 ans. Le taux d'entreprises reprises dirigées par des femmes s'établit à 29%, contre 68% par des hommes.**

Pour la période de référence (11 premiers mois de 2002 et de 2003), les reprises d'entreprises subissent une baisse de 5,6% en 2003, par rapport à 2002 (soit 2 173 reprises en 2003, contre 2 302 en 2002).

Selon l'Observatoire de l'Egalité hommes/femmes de la Ville de Paris, «Les femmes préfèrent créer une entreprise plutôt que de réaliser une reprise d'entreprise (44% contre 35% pour l'ensemble des créatrices). La ville de Paris constitue un vivier important d'entreprises à reprendre dans tous les secteurs, et notamment dans les secteurs du commerce et de l'artisanat au sein desquels la population est vieillissante. Les femmes adoptent majoritairement le statut d'entrepreneures individuelles et investissent moins d'argent. Une femme sur trois dépense moins de 3 800 € pour se lancer. »

**Les repreneurs semblent avoir réussi à dégager de meilleurs résultats pour l'exercice 2002, par rapport à l'exercice 2001. A l'instar des cédants, les hommes publient de meilleurs résultats que les femmes, probablement en raison de la taille plus importante des entreprises qu'ils dirigent.**

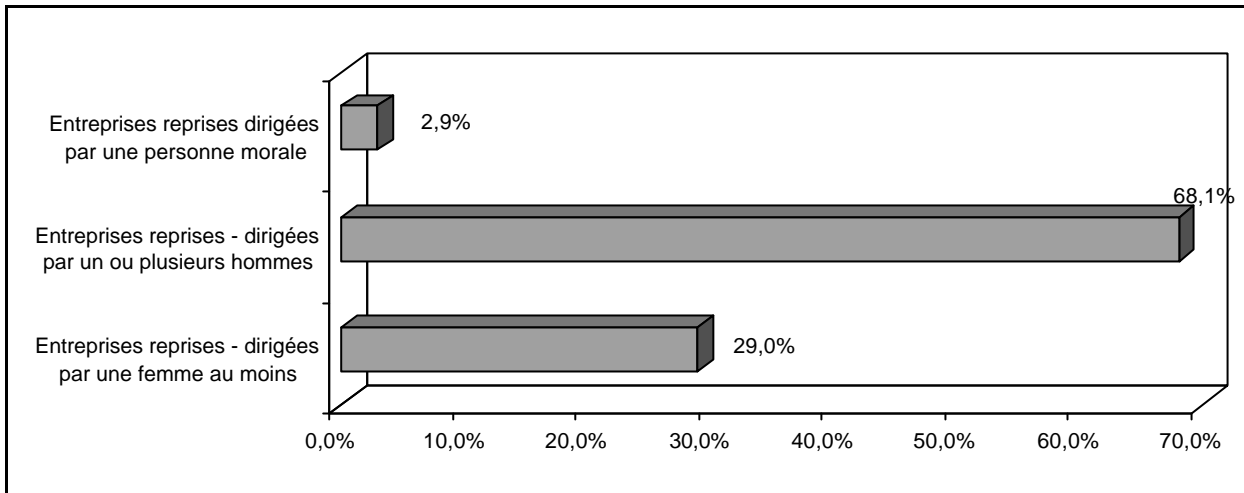
NB : A l'image des informations recueillies pour les cédants, une répartition des repreneurs par sexe est effectuée ici, l'étude se focalisant également sur l'état de santé financière reflété par les comptes annuels déposés au greffe en 2002.

- **En 2003, 68,1% des entreprises reprises sont dirigées par un ou plusieurs hommes (contre 66,2% en 2002)**

**La part occupée par les femmes repreneuses subit une légère diminution en 2003**

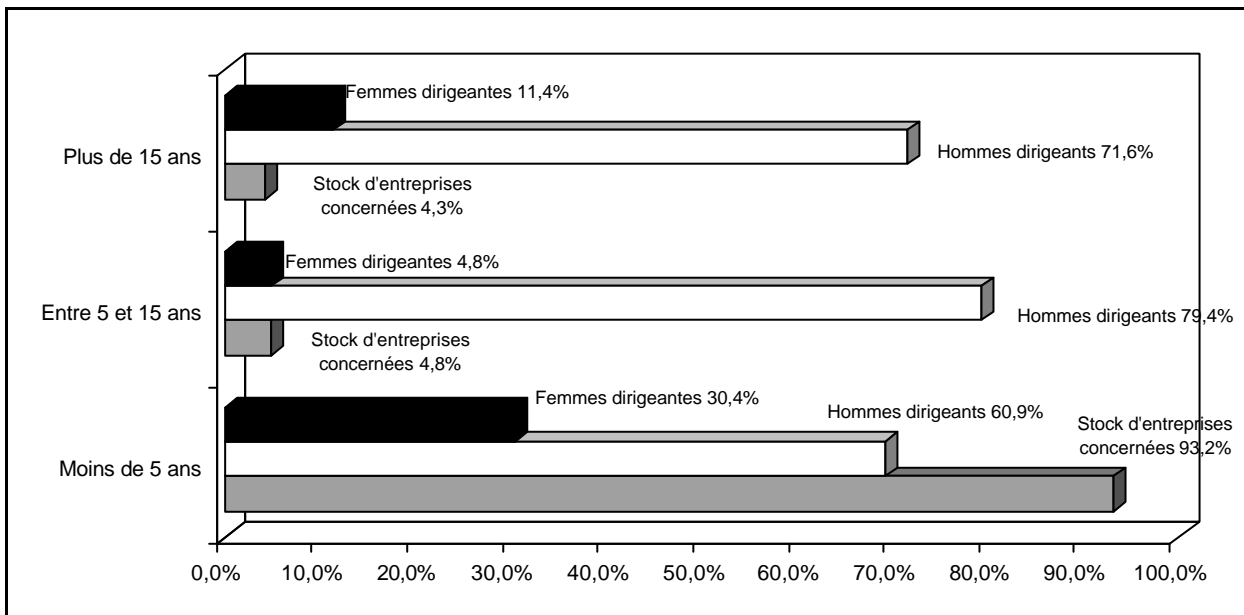
29% de femmes ont repris une entreprise en 2003, contre 30,3% en 2002. Cette proposition est comparable au taux d'entreprises immatriculées en 2002, créées ou dirigées par des femmes, qui s'élève à 29% également.

Toujours en 2003, 2,9% des entreprises reprises sont dirigées par des personnes morales, contre 3,5% en 2002.



➤ **Répartition des entreprises reprises en 2003 par dates d'immatriculation**

**30,4% des entreprises immatriculées depuis moins de 5 ans sont dirigées par des femmes. Ces dernières semblent également enclines à reprendre des structures déjà bien établies dans leur secteur d'activité puisqu'elles sont 11,4% à diriger des entreprises de plus de 15 ans, contre 4,8% pour les entreprises justifiant entre 5 et 15 ans d'existence.**



➤ **Répartition des entreprises reprises en 2003 par tranches de chiffres d'affaires et de résultat**

- **Pour l'ensemble des repreneurs**

Amélioration de la situation financière des entreprises reprises, en comparaison avec 2001.

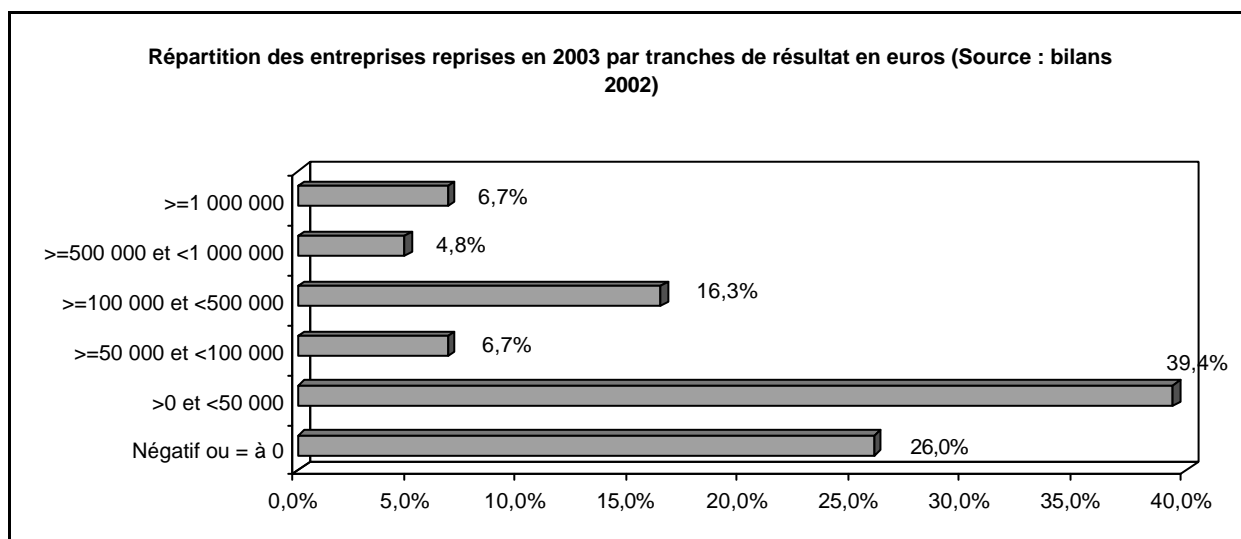
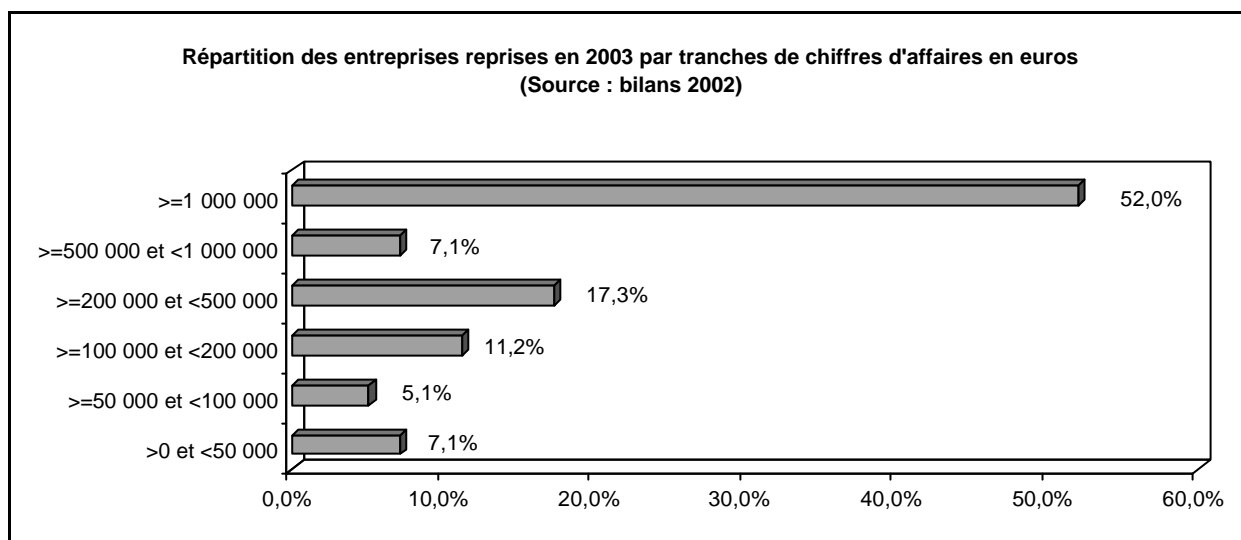
En ce qui concerne les chiffres d'affaires, la première constatation est le maintien de la proportion d'entreprises se situant dans la tranche supérieure ( $\geq 1\ 000\ 000$  €), qui passe de 53% en 2001 à 52% en 2002.

Les entreprises se situant dans les tranches de chiffre d'affaires médianes (100 000 à 500 000 €) progressent de 2% en comparaison avec 2001.

On observe par ailleurs un léger tassement vers les tranches les plus basses (inférieures à 100 000 €) qui concentrent 12% des entreprises pour 2002, contre 10% pour 2001.

Les résultats déclarés présentent en revanche un progrès en 2002, en comparaison avec 2001. 11,5% des repreneurs ont déclaré un résultat supérieur ou égal à 500 000 euros pour 2002, contre 8% pour 2001. Ils ne sont plus que 26% à avoir réalisé un résultat négatif ou égal à 0 pour 2002, contre 35% en 2001.

Se référer également à la page 64 de l'étude précédente pour consulter les répartitions pour l'exercice 2001.



- **Comparaison des résultats déclarés pour l'exercice 2002 : répartition hommes/femmes**

**Les femmes repreneuses, comme les cédantes, ont réalisé un résultat moins bon que les hommes en 2002.**

Résultats 2002		
	Hommes	Femmes
Négatif ou = à 0	28,3%	37,5%
>0 et <50 000	49,1%	31,3%
>=50 000 et <100 000	3,8%	6,3%
>=100 000 et <500 000	11,3%	25,0%
>=500 000 et <1 000 000	3,8%	0,0%
>=1 000 000	3,8%	0,0%

#### 6.4. Bilan d'étape de Jean-Luc Bonnet, repreneur de l'entreprise Indica

En juillet 2003, Monsieur Jean-Luc Bonnet, imprimeur, âgé de 45 ans, diplômé en Sciences Politiques apportait son témoignage de repreneur, inséré dans la précédente étude. En décembre 2003, soit près d'un an après la reprise de l'imprimerie Indica, Monsieur Bonnet réalise un bilan d'étape.

##### ➤ Rappel des faits :

En février 2002, Monsieur Bonnet reprenait l'entreprise Indica, une PME familiale de 15 personnes implantée à Colombes, qui répondait en grande partie aux caractéristiques de taille, de chiffre d'affaires, d'implantation et de prix de vente (10 à 15 millions de Francs) qu'il recherchait. Les négociations avec le dirigeant aboutissent rapidement. L'entreprise était bien équipée, sa clientèle plutôt fidèle et peu sujette aux impayés. En revanche, ses performances commerciales étaient faibles.

##### ➤ Bilan d'étape de la reprise en décembre 2003

A son arrivée, Monsieur Bonnet s'est penché sur la réorganisation administrative et financière de l'entreprise Indica, avec l'appui de son cabinet comptable.

Dans un second temps, M. Bonnet a relevé le défi de la reprise d'entreprise en acquérant un deuxième fonds de commerce d'imprimerie en vue de gagner des parts de marché.

En conclusion, Monsieur Bonnet confirme les termes de l'étude du greffe. Reprendre une entreprise nécessite de faire preuve de beaucoup d'énergie, surtout dans les premiers mois d'activité.



## Synthèse de la présente étude

Le premier constat de ce deuxième bilan d'étape se caractérise par la poursuite de la diminution du nombre total des cessions d'entreprises en 2003, soit - 14,3% par rapport à 2002. Les cessions d'entreprises représentent 1,6% du stock d'entreprises en activité à Paris en novembre 2003, contre 1,8% en novembre 2002.

Le nombre de cessions amiables enregistre une baisse de 10,5% en 2003, comparativement à 2002. Les achats de fonds de commerce constituent toujours la forme la plus courante de cession, soit 91,5%. Viennent ensuite les achats par fusion (3,5%), qui diminuent cependant de moitié par rapport à 2002.

Les cessions de parts sociales, accompagnées d'une formalité de changement de dirigeant, présentent également une baisse de 17,4% par rapport à 2002.

Les cessions judiciaires affichent une moindre baisse, de l'ordre de 9%, en corrélation avec la légère diminution du nombre de jugements d'ouverture de redressement judiciaires enregistrée en 2003.

	2002 (11 premiers mois)	2003 (11 premiers mois)
Cessions amiables d'entreprises	2 540	2 273
Cessions de parts sociales (accompagnées d'un chgt de dirigeant)	2 786	2 302
Cessions judiciaires d'entreprises	78	71
<b>Total</b>	<b>5 404</b>	<b>4 646</b>

### ➤ Quels sont les secteurs les plus dynamiques ?

A l'instar des observations relevées dans la précédente étude (Cf. page 70), les fonds de commerces de gros et de détail (28% des cessions amiables, 24% des cessions de parts sociales, 13% des cessions judiciaires), ainsi que la restauration rapide et traditionnelle (42% des cessions amiables, 13% des cessions judiciaires) continuent à faire l'objet de la majorité des transactions, en raison d'une valorisation généralement plus facile. Vient ensuite le secteur des industries manufacturières, et notamment le secteur du textile et de l'habillement.

### ➤ Quelle évolution économique pour les cédants et les repreneurs en 2003 ?

Les chiffres d'affaires et surtout les résultats publiés par les cédants et les repreneurs pour l'exercice 2002 témoignent d'une légère amélioration par rapport à l'exercice 2001.

Néanmoins, 26% des repreneurs ont déclaré un résultat négatif ou égal à 0 pour l'exercice 2002, et 39,5% un faible résultat inférieur à 50 000 €, ce qui présage un équilibre difficile à obtenir l'an prochain. La reprise d'entreprise semble mobiliser plus largement les hommes, qui constituent 68% de la population des repreneurs. Ces derniers dirigent généralement des entreprises plus importantes que les femmes. Dans une précédente étude consacrée à l'entrepreneuriat féminin, le greffe observait que la ville de Paris comptait 29% de femmes créatrices ou dirigeantes d'entreprises en 2002, souvent à la tête de structures plus modestes.

En conclusion, il est possible de constater que la tendance à la baisse des transmissions et des reprises d'entreprises s'est poursuivie en 2003. Les repreneurs d'entreprises potentiels n'ont peut-être pas encore eu le temps de prendre connaissance des mesures légales, des dispositions fiscales et des mesures d'aide mises en œuvre par la récente Loi sur l'Initiative Economique du 1<sup>er</sup> août 2003 pour favoriser la transmission et la reprise d'entreprises. En outre, la morosité de la conjoncture économique nationale et internationale en 2003 n'a sans doute pas non plus favorisé la transmission et la reprise d'entreprises, cédants et repreneurs faisant preuve d'un certain attentisme.

Force est néanmoins d'observer que les immatriculations au Registre du commerce et des sociétés de Paris se sont bien maintenues en 2003, gagnant même 2,21% par rapport à 2002 (en données corrigées, c'est à dire à l'exclusion des sociétés civiles constituées avant 1978, astreintes à l'immatriculation en 2002). La Loi sur l'Initiative Economique, qui propose une large gamme de mesures d'aide et de soutien aux porteurs de projet a favorisé la création de nouvelles entreprises. Ces dispositions, parmi lesquelles on peut citer la suppression du montant minimum de capital pour constituer une SARL, le relèvement des plafonds de la réduction d'impôts pour souscription au capital des PME, l'élargissement du dispositif EDEN aux demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, la mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'emploi entreprise, etc., ont certainement encouragé les créateurs d'entreprises à concrétiser leur projet, peut-être au détriment d'une reprise d'entreprise déjà existante, plus difficile à mettre en œuvre.

## Synthèse de l'étude préalable

### « Reprendre et transmettre une entreprise à Paris, état des lieux et mode d'emploi », juillet 2003

*Reprendre et transmettre une entreprise, état des lieux et mode d'emploi* est une étude réalisée par le greffe du Tribunal de commerce de Paris, s'appuyant sur des données chiffrées consignées au greffe et qui concernent la totalité des entreprises parisiennes.

Notre démarche a consisté dans un premier temps en l'analyse des chiffres dont nous disposons au greffe afin d'établir un constat de la transmission d'entreprises dans Paris intra-muros pendant une période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et le 30 juin 2003. Au vu de ces chiffres, nous avons été en mesure de tirer des conclusions quant aux tendances de la transmission d'entreprises.

Nous avons également demandé à différents professionnels engagés dans le processus de la transmission d'entreprise d'illustrer nos propos par des avis d'expert, des témoignages ou des explications.

Enfin, nous nous sommes penchés sur les mesures légales et les initiatives françaises visant à encourager la transmission, en détaillant tout particulièrement les récentes dispositions introduites par la loi pour l'Initiative économique. Afin d'élargir notre réflexion, nous avons examiné les différentes mesures et initiatives facilitant la transmission d'entreprises en Europe.

Dans la partie statistique de l'étude, nous avons étudié d'une part les cessions amiables de fonds de commerce et les prises de participation, et d'autre part les cessions judiciaires d'entreprises (modes d'intervention, nombre, évolution), en examinant de manière systématique le type d'entreprise concernée (forme juridique, secteur d'activité, capital, chiffre d'affaires). Nous avons ensuite étudié plus en détail le profil des entreprises à céder et des entreprises reprises, avec un focus particulier sur les entrepreneurs de plus de 58 ans, qui constituent des cédants potentiels.

Cette étude démontre que pendant les cinq semestres qui ont fait l'objet de notre observation, la transmission d'entreprise sous la forme « amiable » a concerné 5% du stock d'entreprises en activité à Paris. On notera que le greffe ne dispose pas des chiffres concernant les cessions des SA puisque cette opération, uniquement apposée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, est difficilement identifiable. Les cessions judiciaires d'entreprises, et notamment les plans de cession arrêtés par le Tribunal de commerce de Paris sont en augmentation (+ 43% en 2002 et chiffres stables au 1<sup>er</sup> semestre 2003), et ce en raison de l'accroissement du nombre de redressements judiciaires. Les cessions judiciaires d'entreprises représentent néanmoins une part beaucoup moins importante que les cessions de fonds de commerce entre partenaires commerciaux ou au sein de la famille de leur dirigeant.

Au cours de la période, on remarque que le nombre de cessions amiables répertoriées par le greffe diminue tandis que le nombre de cessions judiciaires augmente, ceci s'expliquant sans doute par la conjoncture économique actuelle qui est moins favorable à la cession d'une activité. Par ailleurs, les mesures de la récente loi pour l'Initiative économique semblent pour l'instant jouer en faveur de la création d'entreprise, assez dynamique au 1<sup>er</sup> semestre 2003.

Point positif pour la reprise d'entreprise, 90% de l'ensemble des entreprises reprises au cours de l'année 2001 sont toujours en activité à ce jour. Cependant, selon les années, 50% des entreprises reprises environ ont des difficultés à retrouver une activité économique stable. Ces difficultés sont liées à la période

de transition engendrée par la transmission et au cours de laquelle le nouveau dirigeant apporte sans doute des modifications à l'organisation de l'entreprise reprise.

S'agissant des mesures d'encouragement à la transmission d'entreprises, le gouvernement a récemment mis en place de nombreuses mesures légales et fiscales favorables, qui entreront en vigueur en 2004. Les principales mesures sont les suivantes :

- étalement des charges sociales dès la première année pour le repreneur qui n'aura pas à acquitter de charges sociales avant le premier euro de chiffre d'affaires
- droit pour le repreneur de bénéficier dès sa première année d'activité de l'exonération des cotisations dues aux régimes d'assurance maladie, maternité, veuvage, vieillesse, invalidité, décès et allocations familiales
- sous certaines conditions, le repreneur aura le droit de prendre un congé ou de travailler à temps partiel pendant un an
- relèvement du plafond de dégrèvement fiscal pour les transmissions entre conjoints
- réductions fiscales pour les donations en faveur des tiers
- réduction des droits de succession
- exonération fiscale des plus-values réalisées lors de la cession d'une entreprise lorsque celles-ci ne dépassent pas un certain montant
- exonération des droits de mutation lors de la donation au bénéfice de salariés

Ces mesures sont détaillées dans la partie 6.2.2.

En revanche, les initiatives d'accompagnement et de formation des entrepreneurs à la reprise d'entreprises sont encore trop peu nombreuses en France. Or le manque de connaissances et/ou d'informations quant au processus de transmission constitue bien souvent un obstacle pour les entrepreneurs qui souhaitent céder ou reprendre une entreprise, comme vous le verrez à travers les témoignages de cédants et repreneurs. En particulier, on notera plusieurs mesures exemplaires mises en œuvre dans d'autres états de l'Union visant à améliorer conditions de la création et de la reprise d'entreprise :

- le lancement de projets de parrainage des petites et moyennes entreprises par des acteurs influents du milieu des affaires, comme c'est le cas en Finlande,
- l'organisation de programmes de formation destinés aux entrepreneurs sur des sujets spécifiques tels que la transmission d'entreprise, comme en Espagne
- la mise en place d'un guichet unique en Allemagne, afin de permettre aux cédants et aux repreneurs de se rencontrer et de prendre contact avec des avocats, des conseillers fiscaux et des banques de développement,
- La distribution aux entrepreneurs d'un kit d'auto-analyse en Italie, afin de comprendre les points positifs et les points négatifs d'une transmission d'entreprise.

Enfin, la Commission européenne a préconisé des mesures en vue de faciliter la transmission d'entreprise, qui ne sont pas encore appliquées en France, telles que :

- un allègement du taux maximal des droits de succession
- la mise en place du principe de continuité des sociétés de personnes.